



Fédération
des Centres
socioculturels
du Bas-Rhin

Assemblée Générale

Rapport d'activités



Exercice 2019

Adresse : Maison des Associations, 1A Place des Orphelins 67000 STRASBOURG

Tél : 03.88.35.99.95

www.basrhin.centres-sociaux.fr

Table des matières

| | |
|--|----------------|
| Procès-verbal | page 5 |
| Rapport moral du Président | page 9 |
| PREMIERE PARTIE ORGANISATION DE LA VIE FEDERALE | |
| La Fédération des CSC du Bas-Rhin | page 12 |
| Les 32 centres socio-culturels du Bas-Rhin | page 13 |
| Nos adhérents en quelques chiffres | page 19 |
| Les membres des instances | page 20 |
| DEUXIEME PARTIE LES LIENS REGIONAUX ET NATIONAUX | |
| Les liens régionaux et nationaux | page 25 |
| L'Union Régionale des Centres Sociaux et Socio-culturels du Grand Est (URGE CSC) | page 25 |
| Des temps nationaux au service des projets des centres | page 28 |
| TROISIEME PARTIE LES DEMARCHES COLLECTIVES | |
| La co-organisation des Journées Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG) et la création des Journées Professionnelles Jeunesses (JPJ) | page 35 |
| Système d'Echange National des Centres Sociaux (SENACS) | page 36 |
| Projet Livre – Secteurs enfance | page 36 |
| Le projet Exil(s) | page 37 |
| Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) FD CSC 67 | page 37 |
| Le Collectif d'Apprentissage du Français et d'Accueil des Migrants (CAFAM) | page 38 |
| QUATRIEME PARTIE LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS | |
| Les partenariats institutionnels | page 41 |
| Avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) | page 41 |
| Avec le Conseil départemental (CD 67) | page 43 |
| Avec les services déconcentrés de l'Etat | page 45 |
| Avec la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole | page 46 |
| Avec la Caisse de Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) | page 46 |
| Les partenariats associatifs | page 48 |

CINQUIEME PARTIE - L'ANIMATION FEDERALE

Les réunions bénévoles/salariés

page 52

Les réunions par catégorie de salariés

page 52

Liste des sigles

page 56

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération des Centres Socio-culturels du Bas-Rhin

06 juin 2019 – CSC La Klebsau au Neudorf

PV de l'Assemblée Générale du 06 juin 2019 relatif à l'exercice 2018

Les participants

Le 06 juin 2019, 33 adhérents, représentant 19 CSC, ont participé à l'Assemblée Générale de la FD CSC 67 qui s'est déroulée dans les locaux du CSC de la Klebsau au Neuhof.

L'assemblée générale a été précédée d'une conférence gesticulée intitulée : « qui a tué le militant » présentée par Victor KOPP de la coopérative la Braise.

Le Président ouvre la séance à 20h15 en saluant tous les participants, et en souhaitant la bienvenue aux personnalités présentes.

Présentation des rapports relatifs à l'exercice 2018

Lecture et adoption du PV de l'AG du 6 juin 2019 relatif à l'exercice 2018, par Patricia SCHMITT, Vice-Présidente

Il n'y a pas de remarque particulière, le PV est adopté à l'unanimité.

Lecture du rapport moral, par Roger MAUVILLY, Président

Rappel des 3 orientations prioritaires du précédent projet fédéral qui se résume en une phrase significative :

« S'appuyer sur le collectif de nos adhérents pour défendre leurs intérêts, valoriser leurs spécificités, développer notre influence auprès des décideurs et préparer les futurs moyens qui seront nécessaires à l'évolution des expertises centre socio-culturel ».

Cinq principaux domaines d'activités ont concrétisé ces objectifs :

1. Les liens créés avec la région Grand Est et la création de l'Union Régionale des centres sociaux et socio-culturels du Grand Est.
2. La collaboration plus étroite avec notre fédération nationale, notamment via la co-organisation des JPAG à Strasbourg.
3. Les activités collectives partagées avec nos adhérents : l'organisation des Journées Professionnelles Jeunesses (JPJ), SENACS, la création du livre du groupe enfance « *Ma nounou est une sorcière* », le projet *Exil(s)*...
4. Les partenariats institutionnels et associatifs, dont les priorités sont la co-construction de solutions et le développement des complémentarités pour plus d'efficacité dans l'atteinte de nos objectifs communs.
5. L'animation fédérale dont la dynamique repose sur l'organisation de temps de rencontres, d'échanges et de partage entre tous les acteurs concernés.

Une dynamique qui s'est concrétisée dès 2010 lors de la refondation de la FD CSC 67, et ce parcours commun peut se résumer par cette citation :

"Se réunir est un début, rester ensemble est un projet, travailler ensemble est une réussite."

Présentation du Rapport d'activités :

Focus sur 3 grands projets :

- Les Journées Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG) et les Journées Professionnelles Jeunesses (JPJ) qui se sont déroulées à Strasbourg en novembre 2018. Ces journées ont rassemblé près de 650 professionnels du réseau sur les questions du pouvoir d'agir des habitants (450 personnes) et sur la jeunesse (150 personnes) ; 42 fédérations représentées pour les JPAG et 33 pour les JPJ.

- Le projet Enfance qui a réuni 13 secteurs enfance de CSC du département. Les enfants ont produit une histoire collective intitulée : « Ma nounou est une sorcière » qui a été présentée lors d'une journée parents enfants programmée au mois d'octobre 2018.
- Le projet Exil(s) qui a réuni 14 centres s'est traduit par la réalisation d'une exposition visuelle et sonore itinérante retraçant les récits de vie d'apprenants des cours des français programmés dans les CSC.

Orientations 2019 :

- Organisation d'une journée Jeunesse Grand Est,
- Projet enfance : « challenge nous si t'es cap »,
- Projet jeunesse : rencontre de jeunes,
- Journée de vernissage de l'exposition Exil(s)

Pas de remarque particulière.

Adoption à l'unanimité du rapport d'activités.

Report du point sur la situation économique et financière pour l'exercice 2018. Suite à la perte des données comptables pour les exercices 2017 et 2018, impossibilité de présenter à l'AG cette partie. Une nouvelle AG sera programmée en septembre 2019. Le FD CSC 67 a fait appel à un cabinet d'expert-comptable pour le retraitement de l'ensemble des données concernées pour les 2 exercices.

Ce budget est adopté à l'unanimité

Election des membres du Conseil d'Administration

Collège « bénévoles » : 27 postes dont 11 pourvus.

Candidats : Yvonne BACOGNE (CSC Montagne Verte) ; Christian BRASSAC (CSC Fossé des 13) ; Chantal DIBLING (CSC Escale) ; Michel HOULMANN (CSC Sarre-Union) ; Sylvie KRA (CSC Elsau) ; Roger MAUVILLE (CSC Obernai) ; Michèle RAMEY (CSC Hautepierre)

Résultat des votes Collège Bénévoles

| Candidats | Nombre de votants | Votes exprimés | | |
|-------------------|-------------------|----------------|--------|----------------|
| | | pour | contre | Abstention/nul |
| Yvonne BACOGNE | 17 | 15 | | 2 |
| Christian BRASSAC | 17 | 14 | 2 | 1 |
| Chantal DIBLING | 17 | 16 | 1 | |
| Michel HOULMANN | 17 | 17 | | |
| Sylvie KRA | 17 | 17 | | |
| Roger MAUVILLY | 17 | 17 | | |
| Michèle RAMEY | 17 | 15 | | 2 |

Collège « salariés » : 11 postes dont 4 pourvus :

Candidats : Gérard BOUR (CSC Sarre-Union) ; Sophie DALPHRASE (CSC Fossé des 13)

Résultat des votes Collège Salariés

| Candidats | Nombre de votants | Nombre de votes exprimés | | |
|------------------|-------------------|--------------------------|--------|----------------|
| | | pour | contre | abstention/nul |
| Gérard BOUR | 15 | 14 | | 1 |
| Sophie DALPHRASE | 15 | 14 | | 1 |

Tous les candidats sont élus

Le Président conclut la séance et invite les participants à venir partager le verre de l'amitié.

Rapport Moral

Rapport Moral du Président

J'ai rédigé ce rapport au regard de notre évolution durant la décennie passée.

Certains d'entre vous se souviennent encore de notre premier projet pour la refondation fédérale présentée lors de notre CA du 18 juin 2010.

Cet appel "*du 18 juin*", date prémonitoire en référence à notre histoire, appelait les 12 centres qui nous étaient restés fidèles à reprendre l'action collective sur la base de 2 objectifs fédéraux partagés et 4 stratégies de mise en œuvre toujours appliquées à ce jour : *informer, former, se donner les moyens d'agir (gouverner) et faire agir (animation- accompagnement)* avec pour finalité le développement progressif d'un collectif réseau et d'une culture basée sur *la confiance et la solidarité*.

En 2011, nous sommes entrés dans cette dynamique nouvelle grâce à l'embauche de notre déléguée fédérale, mais aussi avec l'aide de nos partenaires de la CAF 67 et fédération nationale pour rétablir progressivement l'équilibre de nos moyens financiers et humains.

Ainsi, l'application rigoureuse de nos stratégies durant ces 8 dernières années a permis de retrouver la confiance de nos principaux partenaires et celle des 26 centres sociaux fédérés sur les 32 repartis dans notre département. L'examen de nos activités en 2019 représente bien la quintessence de l'ensemble des actions développées depuis 2011.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce résultat.

Nous devons cependant rester très vigilant car rien n'est acquis et notre histoire fédérale nous le rappelle. Nos adhérents, tout comme nos partenaires, évoluent aux rythmes des réorganisations multiples auxquelles nous devons faire face, ainsi qu'à des situations imprévues comme cette pandémie, difficilement maîtrisable, qui change nos habitudes et interroge nos valeurs fondamentales. Je salue le travail remarquable expérimenté durant le confinement par nos centres pour garder le contact avec les familles grâce au télétravail, aux applications multiples des réseaux sociaux, à la création de nouvelles activités solidaires et à la continuité éducative pour n'en citer que quelques-uns.

Malgré toute ces difficultés, les raisons d'être optimiste pour l'avenir sont réelles :

- les nouvelles municipalités devraient permettre l'instauration d'un partenariat plus efficace.

- Notre structure fédérale va enfin disposer pour la première fois d'une équipe complète et compétente en soutien à nos adhérents.

- Notre futur projet fédéral est pratiquement formalisé autour de 5 idées directrices :

- *la dynamique collective au sein du réseau,*
- *la communication multi media, interactive, porteuse d'image et de qualité.*
- *les formations spécifiques dédiées aux salariés, aux bénévoles et à l'organisation des centres,*
- *la représentation à la fois institutionnelle et politique,*
- *l'animation et l'assistance renforcées.*
-

L'année 2020 sera l'occasion d'un nouveau départ pour renforcer notre fédération et concrétiser une véritable culture de réseau fondée sur la confiance, la solidarité et le professionnalisme qui est la seule garante de la pérennité de notre collectif.

Roger MAUVILLY,

Président de la fédération des centres socio-culturels du Bas-Rhin

PREMIERE PARTIE

ORGANISATION DE LA VIE FEDERALE



La fédération des CSC du Bas-Rhin

Nos valeurs fédérales

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et Socio-Culturels (CSC¹) fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- **la dignité humaine**
Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des CSC,
- **la solidarité**
Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des CSC depuis leurs origines,
- **la démocratie**
Opter pour la démocratie est, pour les CSC, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir,

Notre fédéralisme

Les CSC sont organisés en réseau au sein d'un système fédéral coordonné par une association nationale créée en 1922, reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire : la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF). Au niveau national, ce sont plus de 1 200 CSC qui adhèrent à cette fédération.

Notre Fédération du Bas-Rhin

La Fédération départementale du Bas-Rhin (FD CSC 67) est inscrite au Tribunal d'instance depuis le 2 juin 1975. Pour l'année 2018, elle fédère 26 CSC.

Nos missions

Notre fédération représente les CSC adhérents auprès des pouvoirs publics, des organismes de sécurité sociale, des services déconcentrés et des collectivités territoriales. Elle participe à la création de nouveaux centres et au développement de leurs moyens. Elle propose des actions de formation à ses bénévoles et à ses salariés.

Elle exerce une fonction de conseil auprès de ses adhérents, elle leur apporte une assistance technique et elle favorise les transferts de savoir-faire entre eux.

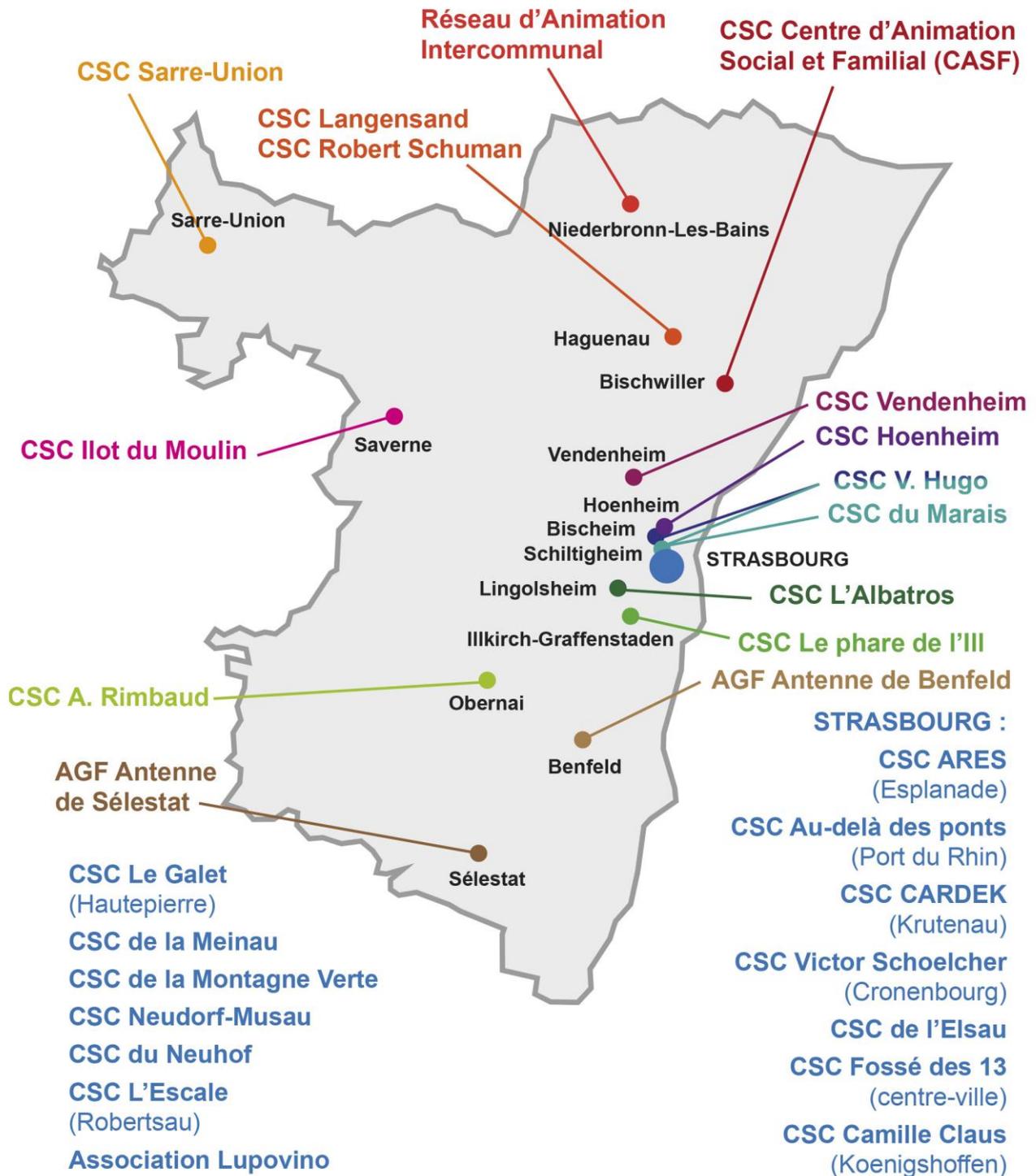
Nos demandes prioritaires

Nos demandes prioritaires sont :

- la reconnaissance de la mission d'intérêt général portée par les CSC,
- la prise en compte de la spécificité de notre action d'animation globale,
- la reconnaissance de la plus-value associative,
- la reconnaissance et l'accompagnement du professionnalisme des équipes.

¹ Dans tout le document, les sigles et acronymes seront développés lors de leur première occurrence puis repris sans développement dans la suite. Vous trouverez la liste complète des sigles et acronymes en page 56.

Les 32 centres socio-culturels du Bas-Rhin



Nos 26 adhérents pour l'année 2019

Association des Résidents de l'Esplanade (ARES)

Président : Frédéric DUFFRENE

Directeur : Marc PHILIBERT

Activités : enfants – jeunes – adultes –séniors / pôles
petite enfance – animation – vie sociale et familiale /
Ecole de musique...

Adresse : 10 rue d'Ankara – 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 61 63 82 Fax : 03 88 41 15 78
accueil@ares-le-site.com

AU DELA DES PONTS

Président : Gérard SCHANN

Directeur : Lucile TESQUET

Activités : accueil périscolaire et aide aux devoirs -
cours de français - actions pour faciliter le retour vers
l'emploi - sorties et séjours familiaux - animations de
quartier

Adresse : 83 route du Rhin - 67000 Strasbourg

Tél : 03 68 33 52 90

CASF BISCH'ART

Présidente : Jean-Luc ARTH

Directeur : Damien LENOVEL

Activités : adultes / familles - formation et
accompagnement - centres de loisirs / accueils
périscolaires - des formations professionnelles...

Adresse : 7 rue des Casernes – 67240 BISCHWILLER

Tél : 03 88 63 57 09 Fax : 03 88 53 87 40
casf@casf-bischwiller.net

CARDEK

Président : Daniel BONNOT

Directeur : Manuel SANTIAGO

Activités : ALSH mercredis et vacances scolaires -
bibliothèque enfant - activités socio-familiales -
français de la vie quotidienne - ateliers adultes

Adresse : 58 rue de la Krutenau – 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 37 30 73 Fax : 03 88 37 23 99
direction@cardek.net

Victor Schoelcher Cronenbourg

Présidente : Marie-Louise VERNEDE

Directeur : Laurent CECILE

Activités : équipe de Prévention Spécialisée - chantier
d'insertion- accueil de loisirs sans hébergement -
accompagnement à la scolarité - espace femmes et
familles - espace retraite...

Adresse : 56 rue du Rieth – 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 77 76 75 Fax : 03 88 77 76 76
victor.schoelcher@wanadoo.fr

Elsau

Présidente : Sylvie KRA

Directrice : Pierrette SCHMITT

Activités : enfance jeunesse / jeunes adultes : danse,
théâtre, remise en forme - Jeunes retraités - club
3ème âge - accompagnement à l'insertion
professionnelle - formation linguistique de proximité

Adresse : 6 rue M. Grunenwald 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 30 11 96 Fax : 03 88 30 56 74
info@elsau.asso.fr

Fossé des Treize

Président : Philippe PORTELLI

Directrice : Valérie BEGUET

Activités : accueil petite enfance – jeunesse accueil
loisirs accompagnement à la scolarité / jeunes
adultes / Jeunes retraités - club 3ème âge - /
Restaurant Parents - Enfants "A la faim de loup"

Adresse : 6 rue Finkmatt 67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 14 36 40

Fax : 03 88 14 36 45

infos@cscf13.org

Hautepierre « le Galet »

Présidente : Michèle RAMEY

Directeur : Martin NUSSBAUM

Activités : animation globale – enfance -
adultes/famille - médiation - école de musique -
animation globale – sport - animation de rue...

Adresse : 4 avenue Tolstoï 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 19 20

Fax : 03 88 29 08 82

csc.hautepierre@wanadoo.fr

Hoenheim

Président : Guy GERLING

Directeur : Julien KLEBERT

Activités : lieu d'accueil parents-enfants - centre de
loisirs sans hébergement - Contrat Local
d'Accompagnement Scolaire - vie sociale et familiale -
adultes & séniors

Adresse : 5 avenue du Ried – 67801 Hoenheim

Tél : 03 88 33 50 42

Fax : 03 88 62 09 51

csc.hoenheim@wanadoo.fr

Le Phare de l'III – Illkirch-Graffenstaden

Centre sous gestion municipale

Présidente : Emeric WOOCK

Directrice : Angéline MOCOCHAIN

Activités : espaces de convivialité - accueils collectifs
- accompagnements à la scolarité - animation de
proximité ateliers pour adultes - espace projets -
activités de loisirs

Adresse : 29 rue du Général Libermann 67400 Illkirch

Tél : 03 88 66 15 83

Fax : 03 88 66 00 06

CSC de Koenigshoffen « Camille Claus »

Président : Jacques SCHUMPP

Directeur : Daniel CHINAGLIA

Activités : accueil loisirs - périscolaire et
accompagnement à la scolarité - accompagnement à
la scolarité - animations de rue – actions à destination
des enfants, des jeunes et des adultes – cours de
français - aide administrative.

Adresse : 41 rue Virgile 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 28 49 71

Fax : 03 88 30 34 89

contact@jsk-asso.fr

Langensand Haguenau

Présidente : Marie-Elisabeth SCHMITT

Directrice : Elisabeth SCHNEIDER

Activités : Accueil de loisirs - Accompagnement à la
scolarité - Actions de soutien à la fonction parentale -
ateliers à destination des enfants, jeunes et adultes

Adresse : 2 rue de l'Eglise St Joseph 67500 HAGUENAU

Tél : 03 88 73 49 04

Fax : 03 88 73 45 22

accueil@csc-langensand.com

L'Albatros - Lingolsheim

Présidente : Andrée HASSELMANN

Directrice : David GALL

Activités : accompagnement scolaire - projets culturels
apprentissage du français - ateliers d'animation

Adresse : 1 rue du Général de Gaulle - 67380 LINGOLSHEIM

Tél : 03 88 76 55 00

Fax : 03 88 76 57 33

accueil@csc-albatros.com

Meinau

Présidente : Anne-Marie TARDIVET

Directrice : Alexandre BESSE

Activités : Accueil ALSH - accompagnement Scolaire-
accompagnement individuel et insertion - ateliers
parents/enfants - club 55 et plus

Adresse : 1 rue de Bourgogne - 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 39 49 58

Fax : 03 88 40 98 72

cscmeinau@orange.fr

Montagne Verte

Présidente : Yvonne BACOGNE

Directeur : Michel QUENDERFF

Activités : pôle enfants - pôle Jeunes - formation
linguistique - école de musique - atelier informatique -
périscolaire

Adresse : 10 rue d'Ostwald - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 30 06 06

Fax : 03 88 30 72 80

csc.montagne.verte@wanadoo.fr

Neudorf

Président : Marc BRENNER

Directrice : Ouiza HAMOU-LHADJ

Activités : centre de loisirs - périscolaire - ateliers
(danse et expression, théâtre) - école de musique

Adresse : 21, rue du Landsberg - 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 44 23 23 Fax : 03 88 44 27 28

csc.neudorf@wanadoo.fr

Neuhof

Président : Patrick ROGER

Directeur : Khoutir KHECHAB

Activités : animation globale - pôle enfance, jeunesse,
famille et séniors - ludothèque - école de musique

Adresse : 11 rue Antoine Becker B.P 16 - 67026 Strasbourg

Tél : 03 88 39 09 00

Fax : 03 88 39 20 99

cscneuhof@free.fr

Arthur Rimbaud - Obernai

Président : Roger MAUVILLY

Directrice : Frédérique MEYER

Activités : accompagnement scolaire -
accompagnement socio-professionnel - formation
linguistique - espace public multimédia - ALSH
animations spécifiques "10-15" et divers ateliers de la
référénte familles

Adresse : 2 avenue de Gail - 67210 Obernai

Tél : 03 88 95 01 24

Fax : 03 88 95 65 48

direction@cscarimbaud.com

Escale - Robertsau

Président : Dominique TELLIER

Directeur : Asmae AINOUSS

Activités : accompagnement de projet d'habitants-
accueils de loisirs - accompagnement à la scolarité -
activités de loisirs pour les enfants, jeunes et d'adultes -
point information jeunesse - ateliers

Adresse : 78 rue du Dr François – 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 31 45 00

Fax : 03 88 31 15 46

escale@csc-robertsau.com

Robert SCHUMAN - Haguenau

Présidente : Béatrice HERNANDEZ PADILLA

Directrice : Vanessa EICHWALD

Activités : Multi accueil petite enfance - accueil de
loisirs – CLAS – périscolaire - ateliers cuisine – danse
- cours de langue – ludothèque - concerts

Adresse : 6 Place Robert Schuman – 67500 HAGUENAU

Tél : 03 88 06 18 48

Fax : 03 88 06 18 49

contact@csc-haguenau.net

Sarre-Union

Président : Michel HOULMANN

Directeur : Gérard BOUR

Activités : accueil du soir - accompagnement scolaire
centre aéré - cours de langue

Adresse : 26A rue de Phalsbourg – 67260 Sarre-Union

Tél : 03 88 00 22 15

Fax : 03 88 00 36 55

cscsarreunion@gmail.com

LUPOVINO

Président : Hélène ARADENER

Directrice : Monique BRODMANN

Activités : secteur enfants-adolescents-activités
éducatives périscolaires –activités diverses en
périodes de vacances scolaires

Adresse : 46 rue Aéropostale -67100 STRASBOURG

Tél : 03.88.84.17.07

Fax :

lupovino@wanadoo.fr

CSC Ilot du Moulin – SAVERNE

Président : Marie-Evelyne AUGUSTIN

Directeur : Jean-Louis DUROUSSEAU

Activités : Pole Enfants -Jeunes–Famille - Activités
périscolaires –restauration scolaire- animations pour
enfants- Aide aux devoirs CLAS –Activités ludiques,
sportives et culturelles- cours de français

Adresse : 3D rue du Moulin 67700 SAVERNE

Tél : 03.88.71.57.82

Fax : 03.88.91.82.39

ilotdumoulin@mairie-saverne.fr

Fédi-Centre

Centre sous gestion municipale

Présidente : Annie HAMM

Directeur : Stéphane LITOLFF

Activités : secteur jeunes - secteur familles - ALSH - club informatique - permanence de la Mission Locale - jardin pédagogique et partagé - Système d'Echange Local (SEL)

Adresse : 14 rue Jean Holweg – 67550 Vendenheim

Tél : 03 90 29 43 80

Fax : 03 90 29 91 79

centre-socioculturel@vendenheim.fr

AGF Benfeld

Présidente : Marlyse PHILIPP

Directeur : Frédéric GOETZ

Activités : Accueil du soir - accompagnement scolaire
centre aéré - cours de langue

Adresse : 10, rue du Grand Rempart 67230 Benfeld

Tél : 03 88 74 44 13 Fax :

benfeld@free.fr

AGF Sélestat

Président : Philippe DE COMBE JEAN

Directeur : Michel KOEBEL

Activités : halte-garderie 0-4 ans - accueil loisirs - accompagnement scolaire - cours de français - ateliers d'animation

Adresse : 8 rue Jacques Preiss 67600 Sélestat

Tél : 03.88.92.15.92

selestat@agf67.fr

Nos adhérents en quelques chiffres

26 adhérents en 2019

Répartis dans 12 communes

11 % semi urbain



89 % urbain



43% des centres gèrent deux agréments ou plus

Plus de 1 100 salariés et 3 700 bénévoles

Plus de 310 000 personnes touchées

Plus de 74 700 usagers qui participent aux activités et projets sur les territoires de 26 centres

Les membres des instances

Au cours de l'année 2019, les instances statutaires fédérales se sont réunies 10 fois.

Les membres du Conseil d'Administration se sont retrouvés à quatre reprises et ceux du Bureau six fois.

Ces temps de travail ont permis de revenir sur l'ensemble des orientations et actions de travail décidées pour l'année 2019 en référence au projet fédéral 2014-2018, dans la poursuite des actions engagées au cours de l'année 2018.

L'ensemble des échanges ont porté sur :

- le renouvellement de la convention partenariale entre la CAF 67 et la FDCSC 67 et la mise en place d'une convention multi partenariale : CAF, FDMJC, UDAF, FDCSC 67,
- le bilan du projet fédéral 2014-2018 et perspectives 2019-20...,
- les productions des groupes de travail des instances,
- le bilan sur l'organisation des JPAG et JPJ,
- la situation économique et financière de la FD CSC 67,
- les ressources humaines au sein de la FDCSC 67 et les recrutements,
- les projets portés par la FD CSC 67 : Exil(s), Challenge-nous si t'es cap, journée jeunesse,
- la réponse à l'appel à Manifestation d'Intérêt de la FCSF sur la jeunesse,
- le point sur la représentation et les missions de la FD CSC 67 au sein de l'Union régionale Gand Est,
- le projet POINT VERT : mise en place d'un DLA et recrutement d'un poste financé par la CAF 67 et la Ville de Strasbourg,
- la mutualisation : copieurs et assurances.

Ces rencontres des instances statutaires qui marquent l'engagement, l'implication et l'investissement des administrateurs ont représenté plus de **265 heures**.

| Instances | Nb de participants | Durée | Nb de rencontres | Total |
|--------------------------|--------------------|-------|------------------|-----------------|
| Conseil d'administration | 16 | 2h30 | 6 | 160 h 00 |
| Bureau | 7 | 2h30 | 4 | 105 h 00 |
| | | | | 265 h 00 |

Pour franchir une étape de plus dans le travail fédéral, et être en mesure de consolider la dynamique collective, il a été proposé d'organiser des groupes de travail au sein du CA fédéral. Ce sont ainsi 6 groupes de travail qui ont été constitués :

- le groupe '*Projet fédéral 2019-20...*',
- le groupe '*statuts ; RI et procédure d'adhésion reconnaissance*',
- le groupe '*dynamiques collectives*',
- le groupe '*lobbying et représentations*',
- le groupe '*accompagnement des acteurs et formations*',
- le groupe '*communication*'.

Les participants de ces groupes se sont réunis régulièrement. Les groupes communication et Lobbying ont fusionné.

Composition des groupes

| Projet fédéral | Statut – RI/adhésion | Dynamiques collectives | Lobbying/ représentations | Accompagnement des acteurs - Formation | Communication |
|-------------------|----------------------|------------------------|---------------------------|--|------------------|
| Tania DEFOSSEZ | Elisabeth SCHNEIDER | Patricia SCHMITT | Vanessa EICHWALD | Sophie DALPHRASE | Daniel CHINAGLIA |
| Christian BRASSAC | Michel BAUER | Yvonne BACOGNE | | Jamila MAYIMA | Daniel BOUET |
| Roger MAUVILLY | Philippe KRAFFT | Michel HOULMANN | Gérard BOUR | Roger MAUVILLY | Laurent LAB |
| Asmae AINOUSS | Léone Van BIERVLIET | Martine DOOKHOO | Claude GASSMANN | | |

Perspectives 2020

- poursuite des axes de travail définis par chacun des groupes constitués,
- mise en œuvre opérationnelle des orientations validées en CA,
- constitution de groupes thématiques complémentaires aux groupes instances.

Les membres du Conseil d'Administration

Les membres du Bureau

| Prénom Nom | Centre/Institution | Mandat |
|--------------------------|--------------------------|------------------------|
| Asmae AINOUSS | CSC de l'Escale | |
| Yvonne BACOGNE | CSC Montagne Verte | |
| Michel BAUER | CSC le Phare de l'III | Vice-Président |
| Daniel BOUET | CSC l'Escale | |
| Jacques BUISSON | CAF67 | |
| Gérard BOUR | CSC Sarre-Union | Trésorier |
| Christian BRASSAC | CSC Fossé des 13 | Assesseur |
| Daniel CHINAGLIA | CSC Camille Claus | |
| Sophie DALPHRASE | CSC Fossé des 13 | |
| Tania DESFOSSEZ | CSC Ares | |
| Chantal DIBLING | CSC l'Escale | Secrétaire |
| Martine DOOKHOO | CSC du Neudorf | |
| Vanessa EICHWALD | CSC Robert Schuman | |
| Catherine GRAEF - ECKERT | CD 67 | |
| Claude GASSMANN | CSC Ares | |
| Michel HOULMANN | CSC Sarre-Union | |
| Philippe KRAFFT | CSC de la Montagne Verte | |
| Laurent LAB | CSC de l'Elsau | |
| Roger MAUVILLY | CSC Arthur Rimbaud | Président |
| Jamila MAYIMA | CSC Camille Claus | |
| Khady NIANG | CSC de la Meinau | |
| Patricia SCHMITT | CSC Victor Schoelcher | Vice-Présidente |
| Elisabeth SCHNEIDER | CSC du Langensand | |
| Léone VAN BIERVILET | CSC de Hautepierre | |
| Malou VERNEDE | CSC Victor Schoelcher | |

Les représentations fédérales

La Fédération est représentée dans les instances suivantes : le comité départemental de la parentalité, la commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté, le comité de pilotage des Espaces de Vie Sociale, le Plan jeunesse Alsace...

| Organisme | Représentant | Instance |
|---|------------------------------------|---|
| Conseil Départemental | Michel BAUER | Commission consultative des services publics départementaux |
| Alsace Mouvement Associatif | Zohra HAMOU-LHADJ | Conseil d'Administration |
| CRAJEP** | Zohra HAMOU-LHADJ | Commission régionale |
| Schéma départemental d'accompagnement des parents | Chantal DIBLING | Comité de pilotage Groupes techniques |
| Union Départementale des Associations Familiales | Patricia SCHMITT | Membre associé |
| Comité départemental pour la vie Associative (CODEVA) | Zohra HAMOU-LHADJ Asmae AINOUSS | Instances de travail |
| Réseau des Parents | Zohra HAMOU-LHADJ | Référent territoire |
| Union Régionale des CSC Grand Est | Michel BAUER Patricia SCHMITT | Conseil d'Administration |

**Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire

La participation de la FD CSC 67 à ces comités, commissions, groupes de travail est importante dans la mesure où elle permet d'y porter la parole du collectif, son positionnement, ses missions, et ses valeurs. C'est aussi l'occasion de mieux faire connaître les projets portés par les CSC et de partager l'expertise qui y est développée.

DEUXIEME PARTIE

LES LIENS REGIONAUX ET NATIONAUX



Les liens régionaux et nationaux

Le travail en réseau permet de renforcer les dynamiques locales et de créer des liens entre les structures de la région, et avec celles d'autres départements. Le travail engagé aux niveaux local et national permet d'ouvrir les perspectives et de répondre à des besoins collectifs identifiés. Aussi, les temps de travail et de rencontre sont indispensables et contribuent au bon fonctionnement de la FD CSC 67.

L'Union Régionale des Centres sociaux et Socio-culturels du Grand Est (URGE CSC)

L'union Régionale est constituée des représentants de 6 fédérations et de l'union départementale, implantées dans les Ardennes (08), le Bas Rhin(67), le Haut Rhin (68), la Marne (51), la Meuse (55), la Meurthe et Moselle (54), la Moselle (57).

Elle se donne pour missions :

- d'officialiser un espace de coopération entre l'ensemble des centres sociaux et socio-culturels de la Région Grand Est adhérents à la Fédération Nationale des Centres Sociaux, regroupés dans les réseaux des fédérations et de l'union départementale existante ou des centres isolés, en raison de l'absence de fédération ou d'union départementale locale,
- de créer une instance politique du réseau des centres sociaux et socio-culturels à l'échelle de la région Grand Est afin de favoriser à la fois une cohérence politique, stratégique et technique des fédérations et de l'union,
- de contribuer à la cohérence de la politique publique régionale en faveur des centres sociaux et socio-culturels et au profit des habitants des territoires,
- de rendre visible notre réseau auprès des interlocuteurs de la nouvelle région Grand Est, de porter un discours commun et d'assurer la représentation des centres au niveau des institutions et des partenaires à l'échelle régionale,
- d'organiser des réponses concertées et mutualisées, chaque fois que possible, en s'appuyant sur les ressources, en termes de compétences et d'expertises, des fédérations et de l'union locale, ainsi que celle des centres sociaux et socio-culturels,
- de faire reconnaître, de promouvoir et de garantir le respect et la mise en œuvre du projet centre social et socio-culturel,
- d'élaborer et de faire valoir auprès des autorités compétentes les grandes orientations des politiques d'équipement et de fonctionnements des centres sociaux et socio-culturels, avec les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, tout en respectant l'autonomie de chaque centre et de chaque fédération et de l'union,
- d'agir pour garantir, dans les pratiques, le respect et la mise en œuvre des valeurs définies dans le préambule des statuts.

Ses principaux modes d'actions portent sur :

- l'animation et la représentation des centres sociaux et socio-culturels du Grand Est,
- la consolidation d'espaces de coopération inter-centres sur le Grand Est,
- la formation et la qualification des acteurs salariés et bénévoles,
- la mutualisation des ressources des fédérations et de l'union départementale au service du réseau local.

Au cours de l'année 2019, le Conseil d'Administration de l'Union Régionale des CSC du Grand Est s'est réuni à 4 reprises et l'Assemblée Générale de l'URGE CSC s'est tenue le 26 novembre 2019 à Metz.

Ces temps de travail des instances ont permis :

- le démarrage des priorités décidées en 2018 :
 - la poursuite des réflexions sur la structuration du fonctionnement de l'Union Régionale,

- la répartition des thématiques de travail pour chacune des fédérations : jeunesse, modèles socio-économique et la formation des acteurs,
- la structuration budgétaire de l'Union et les perspectives de développement de projets.
- La représentation de l'Union régionale dans les instances associatives partenaires (CRAJEP Grand Est, Mouvement Associatif Grand Est, CRESS...)
- La représentation auprès des partenaires institutionnels.

Perspectives 2020

Trois priorités seront mises en chantier par le Conseil d'administration de l'Union :

- poursuivre la structuration du réseau régional ;
- mettre en place des actions à destination des acteurs des centres sociaux et socio-culturels sur les 3 champs de priorité :
 - l'organisation d'une journée sur les modèles socio-économiques à destination des acteurs des CSC de l'Union Régionale
 - la finalisation d'une journée de réflexion et d'échanges à destination des animateurs et responsables jeunesse du Grand Est,
 - la mise en place d'actions d'accompagnement de montée en compétence bénévoles du réseau grand estien.
- Poursuivre le travail d'influence auprès de nos partenaires institutionnels et associatifs.

Avec la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine en quelques chiffres



169

CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS AGREES

107 CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS FEDERES



USAGERS RÉGULIERS

DES PROJETS DE TERRITOIRE



L'agrément d'un centre social est prononcé par la Caf sur la base d'un projet social. Celui-ci est co-construit avec les Habitants et les partenaires, à l'échelle du territoire d'intervention. Il engage une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins, d'envies ou d'intérêts des Habitants.

46 % des centres sociaux et socioculturels interviennent à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers,
24 % des centres sociaux interviennent à l'échelle de la commune,
30 % des centres sociaux interviennent à l'échelle de l'intercommunalité.

LE CENTRE SOCIAL ...

« Le centre social et socioculturel entend être un **foyer d'initiatives porté par des habitants** associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un **projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire** »

Charte fédérale nationale, Juin 2000 (Angers).

Le SOCIAL des Centres Sociaux, c'est « Faire société, Vivre-ensemble »

En prise directe avec la vie quotidienne des habitants, les centres sociaux agissent dans de nombreux domaines : PARENTALITE, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION, EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE, SANTE, ACCÈS À LA CULTURE, LOGEMENT ET HABITAT, HANDICAP, VIEILLISSEMENT, ALPHABÉTISATION, ...

L'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, en leur permettant d'être eux-mêmes acteurs de leur propre vie.

Les centres sociaux sont ouverts et accessibles à tous, sans aucune exception.

Ils veillent à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.

MOYENS HUMAINS



BÉNÉVOLES

1 724 bénévoles impliqués dans la gouvernance des Projets
2 709 bénévoles d'activités

95 609 378 € budgets cumulés



4 605 SALARIÉS

soit 1 929 ETP

Une équipe d'animation composée de professionnels et de bénévoles engagés dans les actions, la gouvernance du projet et dans les partenariats de territoire.

Des temps nationaux au service des fédérations et des centres

Les liens avec la Fédération des Centres Sociaux et socio-culturels de France (FCSF) sont essentiels et indispensables pour alimenter les réflexions locales et soutenir l'action des fédérations. Ces liens se traduisent par des rencontres régulières et des contacts fréquents, à la demande. L'ensemble de l'équipe des salariés du siège fait preuve d'une grande disponibilité, tant pour compléter notre information que pour répondre à nos besoins.

Les rencontres nationales

Tout au long de l'année, la FCSF propose différents temps d'animation du réseau au travers de rencontres entre bénévoles et salariés. Ces temps forts, indispensables, permettent :

- l'accueil de nouveaux salariés et bénévoles dans le réseau,
- la diffusion d'informations et l'échange de pratiques autour d'outils et méthodes de travail,
- les échanges et réflexions sur des thématiques élaborées par les professionnels, en lien avec les difficultés, besoins, interrogations des territoires,
- les échanges sur le contexte et les stratégies fédérales locales et leurs liens avec les orientations nationales,
- la mise à disposition de compétences repérées au sein du réseau,
- l'accompagnement des fédérations et des unions pour assurer leur développement et leur pérennisation,
- les retours sur les différentes démarches engagées auprès des ministères...

Les rencontres des cadres fédéraux

Deux fois par an, la FCSF propose des rencontres des cadres organisées sur deux journées. Ces temps de travail sont toujours très riches en transfert d'informations, d'expériences, de réalisations, d'échanges de « *bons tuyaux* » et de débats de fond.

Ainsi au cours de l'année 2019, les temps de travail ont porté sur :

- les informations relatives aux nouvelles dispositions et orientations gouvernementales,
- le lancement de la démarche Congrès fédéral pour la période 2020 - 2022,
- l'élaboration d'un manifeste signé par 500 élus des territoires pour réaffirmer et soutenir l'action des CSC,
- les règles d'adhésion au sein du réseau des centres sociaux (CSC et EVS),
- les enjeux à court, moyen et long terme pour les CSC sur les territoires (gouvernance, portage politique ; modèles socio-économiques ; EVS ; contrats aidés...),
- les réflexions en termes de construction de stratégies partenariales locales avec nos interlocuteurs institutionnels (Caf, Conseils départementaux et régionaux, villes, intercommunalités...),
- des échanges de pratiques des fédérations sur l'ensemble des thématiques de travail à l'œuvre dans le réseau,
- les dispositifs et appels à projets mobilisables par l'ensemble des fédérations et unions départementales : service civique ; projets vacances ; projets vieillissement ; l'observatoire SENACS, Appel à Manifestation Jeunesse, le rapport biennal...,
- le développement et la consolidation des partenariats et des alliances avec notamment l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), avec le Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE), le Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age (HCFEA), le Conseil national des Villes (CNV), la Caisse des dépôts et des consignations, La Fonda, le Collectif Pouvoir d'Agir, le Fonds Jeunesse et Education Populaire (FONJEP)...

Les projets nationaux au service de la fédération locale et des centres

Au-delà des différents temps de rencontre organisés par la FCSF, la FD CSC 67 est en mesure de proposer à ses adhérents des dispositifs et projets qui sont la déclinaison locale des négociations et contractualisations nationales. Il en est ainsi pour le dispositif 'service civique', les aides aux projets vacances, le Fonds spécifique pour la FORMation des Acteurs (FO.S.FOR.A), la participation au cinquième rassemblement de jeunes ou encore à celle du troisième rapport biennal.

Le Service Civique

Le service civique consiste en un engagement volontaire ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans possédant la nationalité d'un des États membres de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen, ou justifiant d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général et reconnue prioritaire par le gouvernement.

La FCSF a renouvelé son agrément auprès de l'Agence du Service Civique (ASC) pour la période 2018-2021. Cet agrément national permet aux fédérations locales qui le souhaitent de mettre à disposition des CSC adhérents un jeune en service civique dans le cadre d'une mission d'intérêt général. Cette dernière peut porter sur l'une des six thématiques négociées entre la FCSF et l'Agence du Service Civique, à savoir :

La solidarité

- Favoriser le lien social par l'accompagnement d'habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires.
- Contribuer à la prévention de l'isolement des personnes âgées.

La mémoire et la citoyenneté

- Encourager la prise de parole et la participation des habitants à un projet de centre social.
- Renforcer la participation des habitants aux décisions quant à l'aménagement de l'espace public ou aux politiques qui les concernent.
- Mettre l'outil numérique au service de démarches participatives.

L'éducation pour tous

- Contribuer à la mobilisation et à l'accompagnement de groupes de jeunes dans le montage d'activités ou de projets.

La culture et les loisirs

- Encourager la participation des habitants à des activités culturelles ou de loisirs.

La santé

- Favoriser le développement d'actions d'éducation à la santé.

L'environnement

- Participer au développement d'actions à l'environnement pour tous.

En contrepartie de son engagement pour une durée variant entre 6 et 12 mois, le jeune en service civique perçoit une indemnité versée par l'ASP, complétée par un complément versé par le CSC, en nature ou en numéraire.

Depuis 2018, la FD CSC 67 a porté, pour le compte de la FCSF, une mission de 'réfèrent service civique'. Cette mise à disposition d'une partie de temps salarié consistait à effectuer :

- l'étude des demandes d'accueil de jeunes en service civique dans les centres sociaux et socio-culturels du quart Est de la France,
- le soutien et le suivi des démarches des fédérations,
- la participation au temps nationaux.

Cette mise à disposition a représenté 7 jours de travail pour la FD CSC 67.

En 2019, la FD CSC 67 a permis l'accueil, de 35 jeunes dans 11 centres différents pour une durée de 10 mois.

Les missions ont été les suivantes :

| Missions | Nombre de jeunes accueillis | CSC d'accueil |
|---|------------------------------------|---|
| Encourager la participation des habitants à des activités culturelles ou de loisirs | 12 | CSC Fossé des Treize CSC de Cronembourg CSC Robert Schuman CSC Camille Claus CSC Escale |
| Favoriser le lien social en accompagnant des habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires. | 6 | AGF Benfeld CSC ARES CASF Bischwiller CSC Fossé des Treize |
| Mettre l'outil numérique au service de démarches participatives | 4 | CSC l'Albatros CSC de Cronembourg CSC l'Escale |
| Contribuer à la mobilisation et à l'accompagnement de groupes de jeunes dans le montage d'activités et de projets | 10 | CSC Sarre Union CSC Fossé des Treize CSC du Langensand CSC Camille Claus |
| Participer au développement d'action pour l'environnement | 2 | CSC l'Escale CSC Langensand |
| Favoriser le développement d'actions d'éducation à la santé | 1 | CSC Robert Schuman |

17 jeunes avaient commencé leur mission en 2018 et l'ont terminée en 2019. 5 volontaires ont réalisé leur mission sur l'année 2019.

Pour participer à la facilitation de l'immersion des jeunes en service civique au sein des centres, la fédération organise chaque fin d'année un temps de rencontre entre les différents volontaires. En raison de grèves de transport, ce sont seulement 4 jeunes qui ont pu se retrouver pour échanger et partager sur :

- les valeurs, les finalités et les missions du projet centre social,
- le service civique : pourquoi je m'y suis lancé ?
 - o les missions services civiques,
 - o le partage d'expérience,
 - o les attentes et interrogations
- la présentation de la FCSF et de la FD CSC 67
 - o les valeurs, les finalités et les missions,
 - o le rôle de tiers.

Ce temps de rassemblement a été l'occasion de créer du lien entre les jeunes du département.

Dans le cadre de l'accueil en service civique, les jeunes doivent obligatoirement suivre deux formations :

- la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1),
- la formation civique et citoyenne.

Au cours de l'année 2019, ce sont 20 jeunes volontaires qui ont suivi la formation PSC1 dans les centres des pompiers de Wolfisheim.

Pour ce qui est de la formation civique et citoyenne, nous avons fait le choix de faire participer les jeunes aux formations organisées par la FCSF :

- pour travailler sur leur mobilité : certains d'entre eux ne sont jamais sortis de leur quartier,
- et pour permettre l'échange avec d'autres jeunes en provenance de toute la France.

Ce sont ainsi 18 jeunes qui ont participé à la formation civique et citoyenne proposée par la FCSF.

Ces deux jours de formation leur ont permis de :

- rencontrer d'autres jeunes actuellement engagés dans un CSC ;
- partager les expériences, questions, réussites, difficultés, autour de la réalisation des missions et projets de chacun,
- partager leur vécu autour de leur place dans le CSC, au sein de l'équipe, le lien avec leur tuteur/tutrice, les conditions de la mission,
- mieux connaître leurs droits et acquis en tant que jeune en service civique (notamment avec les administrations publiques),
- débattre d'un thème d'actualité, participer à un événement, en lien avec la thématique de la citoyenneté, de l'engagement,
- échanger et se projeter sur l'après service civique,
- mieux connaître les CSC de France, leur histoire passée et leur réalité actuelle.

En plus de ces formations obligatoires, les jeunes en services civiques avaient la possibilité de choisir des formations individualisées durant leur période de présence au sein du centre. Les jeunes ont ainsi pu choisir des formations comme le BAFA, l'apprentissage d'une langue...

En décembre 2018, les jeunes volontaires ont demandé que soit organisé durant l'année 2019 un nouveau temps de rencontre. Aussi, la Fédération a proposé, le 21 juin 2019, une journée de formation à la réalisation de pocket film, en partenariat avec Dis Donc Production. Ce sont 5 volontaires qui ont découvert les bases de la réalisation durant la matinée, et qui sont passés à la pratique l'après-midi. Deux films ont ainsi été réalisés à l'issue de la rencontre : une fiction et un micro-trottoir sur le rôle et la mission des jeunes en service civique dans les CSC.

Perspectives pour 2020

13 jeunes finaliseront leur mission au cours de l'année 2020 :

- 4 pour le CSC du Fossé des 13,
- 1 pour le CSC de l'Escale
- 1 pour l'ARES
- 1 pour le CSC de Bischwiller
- 3 pour le CSC de Sarre Union
- 2 pour le CSC Robert Schuman,
- 1 pour le CSC Camille Claus.

La fédération poursuivra également sa mission de référent Région Nord- Est Service Civique pour le compte de la FCSF

Pour 2020, la durée des missions a diminué, passant à 6,5 mois pour la période de janvier à septembre puis à 7 mois de septembre à décembre.

Les aides aux projets vacances

Les actions 'vacances' des centres sociaux et socio-culturels se réfèrent au « *droit au repos et aux loisirs* » inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1948. Elles ont également pour fondement la loi relative à la lutte contre les exclusions votée en 1998 qui fait de l'accès de tous aux vacances un objectif national pour prévenir les exclusions.

Les Aides aux Projets Vacances (APV) permettent de soutenir le départ en vacances de jeunes de 16 à 25 ans et/ou de familles ou d'adultes seuls inscrits dans une dynamique de 'projet vacances', par l'apport d'un complément au financement de leur séjour. Elles veulent contribuer à rendre concret le droit aux vacances pour tous, tout en s'appuyant sur les valeurs et les démarches promues par les centres sociaux et socio-culturels. Les Aides aux Projets Vacances sont attribuées aux jeunes et/ou aux familles sous forme de chèques vacances, par l'intermédiaire des centres sociaux adhérents qui les accompagnent dans leur projet de départ en vacances.

Ces aides permettent de soutenir des séjours collectifs ou individuels, accompagnés ou non, dont la durée est comprise entre 4 nuits minimum et 14 nuits maximum, et pour lesquels les jeunes et/ou les familles ou adultes seuls se sont investis, tant sur le plan personnel que financier, dans la mesure des possibilités de chacun. En effet, l'accompagnement des jeunes et/ou des familles ou adultes isolés privilégie la démarche collective, qui s'articule à de l'accompagnement individuel. La mise en place d'outils vise le renforcement des liens sociaux et la responsabilisation de ces publics dans la réalisation de leur projet (ex : actions d'autofinancement ; l'épargne bonifiée...)

Les CSC sont libres, en fonction des modalités d'utilisation choisies, de distribuer les aides aux bénéficiaires pour le paiement des prestations pendant le séjour et/ou de s'en servir pour régler, en France, les prestations à régler avant le départ (transport, hébergement, loisirs).

En 2018, la FCSF a coordonné et animé le programme pour le réseau des CSC : pour cette nouvelle année le nombre de centres qui ont bénéficié de ce dispositif a progressé de 10%.

Le Fonds Spécifique pour la FORMation des Acteurs (FO.S.FOR.A)

Pour favoriser de façon effective l'exercice de la citoyenneté des acteurs bénévoles engagés dans les CSC, la FCSF a expérimenté entre 1997 et 2000 un fonds spécifique, le Fonds Spécifique de FORMation des Acteurs.

Ce fonds a été pérennisé lors de son Assemblée Générale en 2000. Alimenté notamment par une partie des cotisations des adhérents, il a pour but de stimuler l'élaboration d'une véritable politique de formation pluriannuelle par une mutualisation des moyens et des ressources techniques.

Dans le cadre de la formation des bénévoles, la FD CSC 67 a décidé d'affecter en priorité les fonds FO.S.FOR.A à des actions collectives élaborées et proposées dans le cadre de la plate-forme régionale pour les formations en inter-centres : « *Etre administrateur de centre social ou socio-culturel* » et « *Être membre du Bureau* ».

Les actions de formation réalisées par la FD CSC 67

Au cours de l'année 2019, la FD CSC 67 a proposé six actions de formations.

- **Une formation sur la Révision quinquennale des pesées.** Cette formation animée par Comptoir RH sur 2 jours a réuni 12 directeurs. Elle a permis de revenir sur la connaissance du système

conventionnel de rémunération, de vérifier la conformité de l'application du système conventionnel de rémunération, et d'acquérir la méthodologie pour procéder à la révision quinquennale des pesées. L'alternance entre la théorie, les apports méthodologiques et la pratique a permis de réinterroger la philosophie et les enjeux liés à la Révision quinquennale des pesées.

- **Une formation « Pocket film »** avec l'association le RECIT a été proposée aux animateurs jeunesse. Celle-ci portait sur la réalisation de pocket film, « *le film de poche* ». Il s'agissait de découvrir les bases de la réalisation de films à l'aide d'un smartphone. Ce sont 10 animateurs qui ont suivi la journée de formation le mardi 25 juin 2019. L'objectif de cette formation était de permettre aux professionnels de développer leur gamme d'outils d'animation et de se servir des bases de cette formation pour proposer à leur public d'utiliser cette méthode pour créer des films lors des animations collectives.
- **Une formation « Stop Motion »**, proposée par l'association le RECIT, a eu lieu le 14 novembre 2019. Elle consistait à montrer la technique de stop-motion aux Référents Familles dans le but de pouvoir reproduire cette activité dans leur centre. Un stop-motion est la réalisation d'un film animé en mettant bout à bout une multitude d'images. Le Récit a ensuite proposé aux participants formés de mettre à disposition des tablettes pour animer un atelier avec le public. Ce sont 6 référentes familles qui ont participé à cette formation qui a été très appréciée.
- **Une formation Management** à destination des coordinateurs enfance, animée par le Réseau de l'Entreprise pour ma Cité, s'est déroulée sur la période d'octobre à novembre 2019. Cette formation sur deux demi-journées avait pour objectif de mieux connaître et appréhender le rôle du manager, de s'approprier la posture de manager, de prendre conscience de la responsabilité incombant au manager et d'apporter les clés nécessaires à la mise en place d'un management inclusif. Ces temps ont permis d'échanger sur les cas pratiques vécus par les participants. Ce sont 12 participants qui ont participé à cette formation et qui ont exprimé le souhait d'approfondir cette formation.
- **Une formation Utiliser la classification comme outil de GRH**, programmée les 29 et 30 novembre 2019, a rassemblé 15 directeurs qui ont pu travailler sur les descriptifs de poste comme un outil socle de l'organisation des RH et du temps de travail, la mise en place d'un référentiel des compétences et l'extraction des informations pour travailler sur cet outil et enfin la classification des emplois et son inscription dans la GPEC. Des outils support ont été remis, permettant de transposer les éléments au fonctionnement de la structure.

Perspectives 2020

- La programmation d'une formation sur l'animation à visée émancipatrice à destination des acteurs bénévoles et salariés du réseau.
- L'adaptation de l'ingénierie des formations existantes pour coller au plus près aux besoins exprimés par les centres (ex : adaptation de la formation « *fonction accueil* » ; « *être salariés de centres sociaux* » ; ou encore « *être administrateurs de centres sociaux* »).
- La programmation d'une formation à destination des référents familles, et à leur demande, sur : « comment faut-il que je te parle pour que tu écoutes ? » à partir du matériel pédagogique élaboré par l'atelier des parents. Deux sessions de 3 jours de formations sont prévues pour octobre et novembre 2020 avec chacune 15 participants.
- La poursuite de la formation Management ouverte à l'ensemble des salariés en responsabilités dans les CSC.

Les formations proposées au sein de la Fédération visent avant tout à répondre aux besoins exprimés par les acteurs bénévoles et salariés des CSC.

TROISIEME PARTIE

LES DEMARCHES COLLECTIVES
ET
LES PROJETS PARTAGES



Les démarches collectives et les projets partagés

Au cours de l'année 2019, la FD CSC 67 a porté 3 démarches collectives et 6 projets partagés pour le compte et avec ses membres.

Campagne '400 élus fiers de leur centre'

Au cours de l'année 2019, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France a engagé une démarche avec un panel d'élus aux territoires et fonctions diverses, aboutissant à la rédaction d'un manifeste « *Les centres sociaux, acteurs de la cohésion sociale, et de transformation des territoires* ». Cet écrit est la traduction du rôle et des missions des CSC, en termes de cohésion sociale, de transformation des territoires, et de modes de relations fructueuses, basées sur la coopération. Il permet de mettre en lumière les plus-values du centre social pour une collectivité locale.

Ce manifeste a été proposé à la signature de tous les élus locaux qui se reconnaissaient dans cette vision du rôle d'un centre social ou socio-culturel dans un territoire. Ce sont plus de 600 élus des territoires qui, fin octobre 2019, ont signé le document final dont l'objectif est de montrer et de valoriser nationalement la force et la qualité des coopérations entre élus locaux et centres sociaux et socio-culturels.

Ce manifeste permet ainsi de réaffirmer :

- que la justice sociale et l'égalité territoriale sont des préoccupations permanentes des CSC,
- que les multiples questions qui touchent la vie des gens et contribuent au devenir de nos territoires ou peuvent le fragiliser sont constitutives des projets des structures,
- que l'éducation, le logement, la santé, le numérique, la culture, les loisirs, les discriminations, la sécurité, l'emploi, la citoyenneté, l'économie locale, le cadre de vie et tous autres besoins exprimés par les habitants sont autant de dimensions que les CSC sont amenés à appréhender,
- que les CSC travaillent à '*faire société*' pour faire que les uns et les autres puissent vivre ensemble dans le respect des histoires et des destins différents,
- que la démocratie électorale doit pouvoir s'exercer en complémentarité de formes multiples de la démocratie participative permettant aux habitants d'exprimer leurs points de vue et d'agir.

Cet écrit est aussi l'occasion de confirmer que les territoires ont besoin :

- de services publics de qualité et de services aux publics,
- d'acteurs et d'interlocuteurs engagés au profit de l'intérêt général,
- de lieux où les gens sont accueillis, écoutés, entendus, et orientés,
- de lieux où puissent se réfléchir et se construire des démarches collectives,
- de lieux où les forces vives et les acteurs puissent se rencontrer et se concerter,
- de lieux où les habitants sont considérés comme des personnes et des acteurs,
- de lieux où les questions sociales et culturelles soient exprimées et mises en débat,
- de lieux où la concertation, la réflexion conjointe et de définition des stratégies.

La manifeste est consultable et téléchargeable sur le site de la FCSF :

<https://www.centres-sociaux.fr/collectivites-locales-et-centres-sociaux-une-alliance-confortee/>

Rapport biennal 'Paroles d'habitants des quartiers populaires'

Cette démarche '*rapport paroles d'habitants des quartiers populaires*' a été initiée en 2011 par le réseau des centres sociaux représenté par la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France et le réseau des directeurs des centres de ressources politique de la ville, représenté par Question de Ville. Elle fait suite à un constat partagé entre les deux réseaux : la parole des habitants des quartiers populaires n'est pas suffisamment prise en compte par la politique de la ville. Aussi, elle se fixe 3 enjeux prioritaires :

- positionner les habitants des quartiers comme co-constructeurs de politiques adaptées à leurs besoins,
- interpeller les pouvoirs publics sur les situations vécues dans les quartiers et les inciter à les prendre en compte dans l'élaboration de leur politique,
- promouvoir le dialogue entre les élus, les décideurs publics, les professionnels et les habitants.

Pour répondre à ces différents enjeux, la FCSF et Question de ville ont décidé la publication d'un rapport tous les deux ans. Ce rapport est rédigé à partir d'une démarche d'état des lieux basée sur une méthode visant à la construction d'une parole collective, par la mobilisation de groupes d'habitants.

Pour les CSC, cette démarche est l'occasion :

- d'enrichir leur connaissance du territoire et des habitants,
- de renforcer leurs liens avec les élus du quartier et de renforcer leur légitimité à agir,
- de développer leurs pratiques en termes de mobilisation des habitants dans des dynamiques de construction d'actions collectives.

Depuis 2011, ce sont 5 rapports qui ont été publiés. Pour la seconde année, la FD CSC 67 participe à ce nouveau rapport biennal démarré en septembre 2019, avec l'implication de 5 centres :

- CSC l'Escale à la Robertsau, Strasbourg
- CSC le Galet à Hautepierre, Strasbourg
- CSC la Montagne Verte, Strasbourg
- CSC le Fossé des 13, Strasbourg
- CSC l'Albatros, Lingolsheim

Système d'Echange National des Centres Sociaux (SENACS)

SENACS est l'émanation d'une ambition commune entre la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) et la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF) de créer un observatoire partagé entre le réseau des Caf et celui des fédérations et des unions de centres sociaux et socio-culturels.

Cet observatoire se définit comme un espace de :

- dialogue entre acteurs,
- partage d'informations autour des actions, projets et des modes d'organisation,
- rayonnement partenarial des structures sur leurs territoires respectifs.

Les objectifs de cet observatoire sont de quatre ordres :

- accroître et renforcer la lisibilité et la visibilité des projets des centres sociaux et socio-culturels sur leur territoire respectif d'intervention et plus largement au niveau régional et national,
- apprécier et valoriser l'impact des projets centres sociaux et socio-culturels,
- susciter des espaces de dialogues et d'échanges entre les centres sociaux et socio-culturels et leurs partenaires à l'échelon local, départemental, régional, et national sur les questions évolutives, en fonction de l'actualité et des contextes,
- favoriser la connaissance, les échanges et l'élaboration d'une analyse partagée entre les acteurs des centres sociaux et socio-culturels, la CAF et la Fédération pour permettre à

chaque structure de se positionner dans le réseau (identifier les points forts, se questionner sur les marges de progrès...).

L'observatoire SENACS se base sur des données quantitatives et qualitatives, recueillies dans le cadre d'une enquête nationale annuelle constituée d'une centaine de questions sur 6 composantes du projet :

- les données générales de la structure,
- les projets et les activités,
- la vitalité démocratique et la gouvernance,
- les emplois,
- les partenariats,
- les finances.

Au cours de l'année 2019, le choix a été fait de constituer une enquête locale sur les questions relatives :

- à la sécurisation des CSC : question des délégations,
- à l'accueil des publics en situation de handicap,
- au le projet jeunesse dans les centres.

Perspectives 2020

- Poursuivre et renforcer la dynamique de démarche collective et collaborative pour faire de ces temps de travail, des temps d'appropriation des données par les acteurs et des temps de concertation et d'échanges entre les acteurs des centres sociaux et acteurs institutionnels.
- Etre en capacité d'utiliser cet observatoire comme un outil prospectif sur les questions sociales des territoires.

Projet Challenge-nous, si t'es cap !

L'année dernière, les coordinateurs et animateurs enfance ont mis en place un projet livre.

Celui-ci ayant été un franc succès, les salariés des centres ont voulu créer un nouveau projet qui impliquerait davantage les parents et aurait une dimension numérique. C'est ainsi qu'est née l'idée du projet « Challenge-nous, si t'es cap ! ».

Durant le premier semestre, le challenge a été construit au cours des réunions enfance : invention des défis, planning des rencontres et logistique. En parallèle, la fédération s'est occupée des demandes de subvention, de la commande de matériels, de la création d'un onglet dédié au projet sur le site Internet et de la réalisation d'une vidéo qui présente le challenge.

Ce sont 12 centres qui se sont impliqués dans ce projet. Plusieurs temps de rencontre ont été programmés de septembre 2019 à juin 2020. A chaque rencontre, un centre en accueille un autre.

Sur la première partie de l'après-midi, les deux centres qui se rencontrent ainsi que les 10 autres (à distance) réalisent le défi du jour, créé durant les réunions enfance. Les scores sont ensuite collectés par la fédération et mis en ligne sur le site Internet une semaine plus tard, accessibles aux familles.

Durant la 2ème partie de l'après-midi, le centre visiteur réalise un défi préparé par le centre qui accueille.

Une rencontre finale permettra de rassembler tous les enfants ayant participé, ainsi que les parents. Les résultats du challenge seront communiqués à l'occasion et des lots distribués à chaque équipe.

Perspectives 2020

Le projet n'a pas pu aboutir en raison du confinement. Les groupes ayant participé cette année recevront un petit gain chacun. Il a été décidé en réunion enfance de recommencer le challenge à la rentrée prochaine avec de nouveaux groupes.

Le projet Exil(s)

Ce projet s'est poursuivi au cours de l'année 2019 par :

- la mise en place d'une douzaine de cours de théâtre, avec Laurent Bénichou de la Maison du Théâtre, à destination des apprenants en vue d'une présentation de leur travail à la rencontre de juin,
- la mise en place de l'événement « 1, 2, 3, Prêts...FLE ! » le mardi 11 juin au CSC l'ARES. Cette manifestation était à destination du grand public, des partenaires associatifs et institutionnels, des bénévoles et des apprenants français. Cette journée avait pour but de valoriser les Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) menés quotidiennement dans les CSC au travers de différentes activités ludiques : cours alpha, papiers administratifs, cours de cuisine, expositions...
- la création d'une affiche réalisée à partir de portraits d'apprenants français des différents CSC du département. Cette affiche a été réalisée dans le cadre de la mobilisation « Le Français pour Tous ». Un exemplaire a été envoyé à tous les élus accompagnés du manifeste et d'une invitation à participer à un cours de français.

En parallèle, l'itinérance de l'exposition s'est poursuivie dans les CSC.

Perspective 2020

Le projet Exil(s) a permis de valoriser l'apprentissage du français sur le département de façon non négligeable. Cette dynamique se poursuivra par la suite au travers de nouvelles rencontres et de nouveaux projets encore à définir : journées inter centres, nouvel événement rassemblant les partenaires, salariés et apprenants.

Dispositif Local d'Accompagnement Point Vert

Les Points Verts sont des accueils de loisirs sans hébergement (ASLH) qui ont vu le jour en 1974 à l'initiative de l'Association Populaire Syndicale et Familiale et de l'Organisation Populaire et Syndicale des Activités de Loisirs. Depuis 1976, la Confédération Syndicale des Familles (CSF) de Neudorf et le Fossé des 13 ont co-porté le Point Vert au plan d'eau de Brumath.

L'objectif de l'initiative est de faire sortir les jeunes citadins de leur environnement habituel afin de les amener à profiter de leurs vacances en plein air. S'inscrivant dans l'éducation populaire, l'association, à travers le Point Vert, poursuit des objectifs tels que la mixité sociale, le partage, la transmission, l'autonomie...

A compter de 2015, le changement de direction au sein du Fossé des 13 et de la Présidence au sein de la CSF, modifie le portage du Point Vert et le rôle des différentes parties prenantes : CSC Fossé des 13, CSC Victor Schoelcher, CSC Montagne Verte, CSC Camille Claus, et la CSF. Pour clarifier l'organisation, la structuration et le fonctionnement de ce dispositif, un Dispositif local d'accompagnement a été sollicité afin de poser un diagnostic sur l'existant et de réfléchir à des pistes d'évolution du projet.

L'accompagnement DLA a eu pour enjeux et objectifs :

- de poser les fondamentaux du projet du Point Vert : la vision partagée, les valeurs véhiculées et les objectifs et ambitions du/des Points Verts.
- avoir une vision claire, écrite et partagée de l'implication de chacune des parties prenantes dans le projet, de leur rôle et leurs missions o Avoir identifié le/les porteur/s du Point Vert et le

montage juridique le permettant o Avoir clarifié le modèle économique du Point Vert o Avoir identifié le potentiel de développement d'autres Points Verts.

Cet accompagnement a permis de poser :

- 4 scénarios dans le cadre du portage du Point Vert, la CSF ayant exprimé le souhait d'arrêter cette mission,
- de poser les éléments d'évolution nécessaires à travailler :
 - o la structuration administrative pour redéfinir les partenariats,
 - o la revisite du modèle économique et les perspectives du développement possible d'autres projets Point Vert,
 - o l'offre de communication auprès des familles et des potentiels partenaires.

Perspectives 2020

Suite aux conclusions de ce DLA, il a été convenu :

- du portage du Point Vert par la CSF pour l'été 2020, avec une demande de financement complémentaire à la Caf 67 et la Ville de Strasbourg,
- le portage par la FD CSC 67 d'un poste de chef de projet avec pour missions :
 - o l'animation du réseau des acteurs :
 - construire une nouvelle gouvernance,
 - temps d'animation inter-acteurs de préparation de l'organisation de la session d'été pour,
 - o la mise en œuvre opérationnelle et fonctionnelle du Point Vert 2020,
 - o la réalisation d'une étude action prospective.

Le poste sera financé par la Ville de Strasbourg et la CAF 67

Plate-forme d'apprentissage du français et la création du Collectif d'Apprentissage du Français d'Accueil des Migrants (CAFAM)

Les services déconcentrés de l'Etat ont mis en place une plate-forme départementale d'apprentissage du français. Son objectif est de travailler sur les modalités de mise en œuvre des parcours d'apprentissage linguistique afin de les rendre plus progressifs et efficaces, en vue d'accompagner les publics vers une meilleure maîtrise de la langue, avec trois priorités :

- l'animation des réseaux d'acteurs pour la construction des parcours d'apprentissage,
- la professionnalisation des intervenants,
- le portail numérique à destination des usagers.

Suite à la mise en place de ce nouvel outil, les Associations Familiales Laïques, le Club de prévention Jeep-Meinau, l'association Contact et Promotion, l'Union féminine Civique et Sociale et la FD CSC 67 ont rapidement constitué le Collectif d'Apprentissage du Français et d'Accueil des Migrants (CAFAM) pour transmettre l'expertise des acteurs concernés par cette question de l'apprentissage du français, présenter les modes d'organisation et de fonctionnement des structures, alerter sur les points de vigilance à prendre en compte, plus particulièrement dans le cadre de la création du portail numérique porté par la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole.

Perspectives 2020

Poursuivre notre participation dans le cadre de l'expérimentation du portail numérique, Participer au COPIL et groupes de travail de la plate-forme.

Journée des Acteurs jeunesse du Grand Est

Dans le cadre du fonctionnement de l'Union Régionale, la FD CSC 67 participe au groupe de travail sur les modèles socio-économiques et assure l'animation du groupe jeunesse.

Dans le cadre de cette mission, deux actions prioritaires ont été conduites :

- l'élaboration et la mise en place d'un diagnostic des questions de jeunesse dans les centres sociaux et socio-culturels sur l'ensemble du Grand Est,
- l'organisation d'un temps à destination des professionnels de jeunesse des CSC du Grand Est.

L'enquête mise en place dans le cadre de la convention doit nous permettre de mieux appréhender et connaître ce que sont les questions de jeunesse au sein des CSC. Pour ce faire, nous avons élaboré et diffusé une enquête auprès des directeurs et responsables de jeunesse, construite en quatre parties :

- la politique jeunesse dans les CSC, notamment pour réinterroger la place du projet jeunesse dans le projet centre social et la possibilité pour les jeunes des territoires de participer aux instances de gouvernance du centre,
- les actions jeunesse qui sont portées dans les centres pour recenser la diversité des projets et activités, ainsi que celle des publics concernés,
- les dispositifs jeunesse mobilisables et mobilisés par les acteurs des CSC,
- les moyens humains affectés au projet jeunesse.

L'organisation d'un temps à destination des acteurs jeunesse des CSC a été co-construit par des binômes de professionnels jeunesse issus de 4 départements. A la suite des échanges, les professionnels ont décidé de structurer le projet en 3 étapes :

- Etape 1. Organisation en 2020 d'un évènement à destination de 200 professionnels du Grand Est pour leur permettre de faire connaissance et ainsi amorcer la construction d'une culture commune.
- Etape 2. La mise en place à l'horizon 2021-2022 d'un rassemblement de jeunes issus des départements du Grand Est, pour leur permettre de se rencontrer et d'échanger. Cet évènement sera intégralement conçu et pensé par les jeunes.
- Etape 3. L'ouverture en 2023-2024 aux acteurs et réseaux partenaires (collectivités et autres réseaux de jeunesse) pour construire avec eux un évènement Grand Est.

Perspectives 2020

Réalisation d'une journée à destination des bénévoles et des salariés qui œuvrent sur le champ de la jeunesse.

Rencontre des jeunes inter centres – groupe jeunesse

Pour la première fois, une rencontre inter centres sur le 67 s'est tenue le mardi 29 octobre 2019.

Cette rencontre a été organisée et réfléchi au cours de réunions jeunesse. Les coordinateurs et animateurs ont choisi le format du challenge pour cette première édition. Afin d'enrichir la rencontre, divers ateliers thématiques étaient proposés tels que la découverte de juniors association, du montage vidéo et du fond vert, l'entretien d'un vélo, etc. Cette rencontre avait pour but de faire se rencontrer les jeunes de différents quartiers, de valoriser la richesse des activités faites dans les centres et par les jeunes et d'informer, communiquer sur les actions jeunesse.

Cette journée a rassemblé une centaine de jeunes de 14 CSC différents, un retour très positif pour un premier évènement de ce genre à la fois des jeunes et des animateurs. Cette première rencontre a permis de renforcer la dynamique de travail dans le groupe jeunesse et de lister les idées et les améliorations éventuelles pour la prochaine édition.

Perspectives 2020

- Lors des réunions avec les animateurs, coordinateurs et responsables jeunesse, ces derniers ont manifesté l'envie de réitérer une rencontre inter-CSC afin de favoriser la rencontre entre les jeunes du Bas Rhin. Cette fois, il n'y aura pas de compétitions. L'objectif est de valoriser les compétences des jeunes et des CSC au quotidien, de les faire échanger et partager. Le thème de cette rencontre est Culture urbaine. Elle aura lieu durant les vacances de la printemps 2021.
- De la même façon, le groupe référents Familles souhaite mettre en place une rencontre inter-centres sur le thème du numérique. Le but est de faire réfléchir les familles à la place du numérique et

présenter des alternatives sans pour autant « diaboliser » son usage. Des ateliers ludiques et de préventions seront proposés par divers intervenants ainsi qu'une conférence sur l'usage du numérique dans les familles. Cet évènement aura lieu le samedi 3 octobre 2020 et comptera environ 150 personnes.

QUATRIEME PARTIE LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS



Les partenariats institutionnels

L'année 2019 a été l'occasion pour la FD CSC 67 de poursuivre son travail de développement, de consolidation ou encore de renforcement de ses partenariats avec les instances institutionnelles et associatives présentes dans le département, dans la région ou au niveau national. Ce travail collaboratif s'inscrit dans une volonté de travailler en co-construction, afin d'élaborer des réponses aux nouveaux besoins identifiés par les partenaires ou encore de rechercher des complémentarités entre les acteurs inscrits sur les territoires d'intervention des CSC.

Le renforcement de nos relations avec nos partenaires institutionnels reste une étape indispensable pour nous permettre de restaurer la confiance et ainsi développer un partenariat effectif lié aux préoccupations que nous partageons.

Avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

L'année 2019 a été l'occasion de la poursuite de la mise en œuvre du projet fédéral 2014 - 2019, au travers de trois orientations principales :

- la construction et l'accompagnement du travail coopératif,
- la Fédération, un acteur reconnu,
- la mise en place de l'observatoire, comme outil au service de l'expertise des centres.

Nos priorités sont convergentes avec les axes de travail définis dans le cadre de notre partenariat pour la période 2014-2017, prolongée sur la période 2018 - 2019 et qui portent sur :

- la qualité et la lisibilité des projets, notamment celle du projet social global et la mise en œuvre de l'observatoire national au niveau local ;
- l'accompagnement des EVS, notamment au travers du suivi et de l'évaluation de la dynamique mise en œuvre et la complémentarité des projets centres sociaux et EVS ;
- l'inscription des référentes familles dans la dynamique départementale d'accompagnement des parents ;
- la formation et la promotion des bénévoles des structures de l'animation de la vie sociale ;
- la coopération et la mutualisation inter-centres ;
- l'expertise fédérale au travers de l'éclairage de la Fédération dans la démarche de redéfinition des financements.

L'animation du réseau

La Fédération a maintenu et développé les activités d'animation proposées aux acteurs des 26 centres socio-culturels adhérents.

Ainsi, **l'animation du réseau** a porté sur **l'accompagnement des structures d'Animation de la Vie Sociale**.

-

La poursuite de temps de travail par pairs et par entrée thématique, avec notamment :

- **les réunions d'acteurs :**
 - o **par catégories de pairs :** **référénts familles** (7 réunions qui ont porté sur le SDAP et le RDAP ; les référents locaux ; un diagnostic sur l'usage du numérique dans les familles ; VACAF et projets de séjours ; Familiades...) ; **Directeurs** (9 réunions) ; **responsables et animateurs enfance** (7 réunions) ; **responsables et animateurs jeunes** (5 réunions) ; **des référents FLI FLE** (8 réunions) ; **secrétaires – agents d'accueil** (4 réunion) ; **coordinateurs** (1 réunion).
Ces temps de rencontre se déroulent à raison d'une réunion toutes les 6 à 8 semaines.

Ces temps de rencontre sont importants pour permettre aux acteurs d'échanger sur leurs réalités de professionnels, ainsi que de construire des projets conjoints ; de répondre à des besoins et des attentes en termes de formations, d'apports théoriques et pratiques...

Ils sont aussi et surtout l'occasion pour la Fédération de vérifier l'adéquation des axes de travail du projet fédéral et leur convergence avec les demandes des acteurs. Enfin, ces temps nourrissent l'expertise et la construction de la parole politique fédérale.

- **Réunion Présidents** : l'année 2019 a été l'occasion d'organiser un premier temps de travail à destination des Présidents de CSC pour poursuivre la démarche de sécurisation engagée depuis plus de 4 ans. Ce premier temps a permis de déterminer les champs de travail pour l'année 2020.
- **La formation des acteurs**. La Fédération a organisé plusieurs temps de formation à destination des acteurs du réseau, en fonction des demandes exprimées par les acteurs (management, classification convention collective, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, numérique...)

Suite à l'expression des acteurs, de nouveaux groupes de travail thématiques et par catégorie de pairs vont être mis en place en 2020.

Sur la question des entrées thématiques, l'organisation fédérale va se traduire par deux façons de faire :

- la mise en place de journées thématiques inter-acteurs avec pour objectif de permettre de répondre aux attentes exprimées par les acteurs et de renforcer leurs connaissances sur le champ du développement durable, de la santé, des modèles socio-économique et de l'insertion socio-professionnelle,
- la constitution des groupe de 3 à 4 personnes qui vont élaborer leur feuille de route et la nature du livrable qu'ils souhaiteront produire pour le compte du collectif, permettant par là même de développer une expertise partagée.

Sur la question relative à l'animation des groupes par catégorie de pairs, là encore deux entrées :

- en plus des groupes déjà constitués, la création d'un groupe sur la question du vieillissement et un groupe d'acteurs sur les questions de l'insertion socio-professionnelle,
- la mise en place de réunion régulière de Présidents et de coordinateurs.

Les rencontres entre les techniciens

L'année 2019 est marquée par la consolidation du travail engagé depuis plusieurs années, ce qui nous a permis de concrétiser, de consolider et de développer la coopération partenariale entre les services politiques et techniques de la CAF 67 et ceux de la FD CSCS 67 sur la base des axes de travail définis conjointement. Cette traduction concrète s'est effectuée au travers notamment de la mise en place de réunions de travail qui ont porté sur :

- des temps de rencontre réguliers avec les services techniques de la CAF (15 rencontres au cours de l'année) qui ont permis de faire le point sur :
 - la situation des CSC et des EVS, avec une vigilance pour les structures qui présentaient des difficultés,
 - la poursuite des temps de travail et de rapprochements des structures EVS et CSC dans le cadre de projets de territoires,
 - les échanges relatifs à la poursuite de la démarche SENACS sur le département : mise en place d'une enquête locale sur la sécurisation, les projets jeunesse et la question de l'accueil des publics en situation de handicap,
 - la mise en place de temps de travail sur des thématiques spécifiques : parentalité ; VACAF, radicalisation, accueil des personnes en situation de handicap, numérique, fonds public et territoires, Convention d'Objectifs et de Gestion...

- la poursuite de la démarche de sécurisation auprès des CSC, notamment sur les questions relatives à l'informatique et la réflexion pour sa généralisation aux EVS
- la transmission réciproque d'éléments d'informations relatifs à l'actualité et aux orientations de la CAF (les priorités locales et nationales) et de la Fédération.

Ces réunions techniques sont importantes car elles permettent de partager et de confronter les analyses faites de part et d'autre sur les territoires, de revenir sur le fonctionnement, l'organisation et le financement des structures, de réinterroger les partenariats développés par les acteurs et de voir comment accompagner le développement de projets de territoires. Ces temps de travail permettent de gagner en cohérence et de poursuivre la construction d'un partenariat entre la CAF et la FD CSC 67.

Perspectives 2020

L'année 2020 sera, comme les précédentes, consacrée à assurer le suivi et l'accompagnement des structures de l'animation de la vie sociale, entre autres sur les questions relatives :

- au renouvellement du contrat de projets et du projet collectif familles,
- à la gouvernance des centres et à la sécurisation financière et informatique,
- à la poursuite de la démarche SENACS et à l'élaboration d'une organisation conjointe,
- à l'accompagnement des CSC et des EVS sur les projets éducatifs '*Jeunesse et Net*',
- à l'élaboration conjointe d'une nouvelle convention partenariale d'une convention 2019-2022 entre la CAF 67 et la FD CSC 67,
- au développement du partenariat de territoire.

La participation aux temps de travail de la CAF 67

Au cours de l'année 2019, la FD CSC 67 a participé aux différents temps de travail avec les services de la CAF 67:

- le comité de pilotage du Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents (SDAP),
- la mise en place des temps de travail relatifs à la convention CAF 67/FD CSC 67 et le projet de convention quadripartite CAF/UDAF/FDMJC/FDCSC
- l'organisation des soirées à destination des acteurs des EVS en lien avec l'UDAF 67 et la FD MJC,
- le temps de travail sur l'accueil des publics en situation de handicap : réunions préparatoires inter-acteurs, et COPIL d'installation du Fonds d'Innovation pour l'accueil des Publics en situation de Handicap (FIPH).

La participation à l'ensemble de ces temps a permis de faire remonter l'expertise de la Fédération sur les différentes thématiques abordées lors des rencontres et des groupes de travail, ainsi que de définir les perspectives de travail pour l'année suivante.

La poursuite de l'accompagnement des structures de l'animation de la vie sociale

Au cours de l'année l'accompagnement des EVS s'est concrétisé de deux façons :

- L'accompagnement en direct
 - pour les 9 structures accompagnées par la FD CSC 67 en fonction des demandes exprimées par les structures (11 réunions de face à face) et deux échanges avec des associations qui souhaitent obtenir des informations sur l'agrément EVS,
 - en lien avec les CSC du territoire dans le cadre du renouvellement des agréments EVS et CSC : Cronembourg et Koenigshoffen (4 réunions),
 - dans le cadre du bilan annuel ou de l'évaluation (8 réunions).
- Dans le cadre de la poursuite du partenariat avec FDMJC et l'UDAF :
 - la mise en place de 6 soirées territorialisées à destination des acteurs des EVS sur la communication, la parentalité et la découverte de l'observatoire SENACS en vue de sa généralisation.

L'accompagnement des CSC s'effectue, en plus de l'animation collective, en réponse à des sollicitations d'accompagnement en intra-centre :

- suite à la demande des instances et ou de la direction pour travailler sur la gouvernance et l'organisation,
- dans le cadre de la réflexion sur la structuration et les liens hiérarchiques au sein du centre,
- dans le cadre du renouvellement du contrat de projet et du projet collectif familles,

dans le cadre d'une démarche prospective d'évolution et/ou de développement.

Perspectives 2020

Réfléchir à l'organisation interne pour être en capacité de répondre aux multiples sollicitations du réseau concernant les interventions en intra-centre

Fonds d'Innovation Présence Educative sur le Net (FIPEN)

La CAF 67 a mis en place le FIPEN pour les structures qui souhaitent porter des projets et d'actions visant à :

- accompagner, former et approfondir les connaissances des professionnels et des bénévoles des structures d'animation de la vie sociale à la maîtrise des outils informatiques, de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux (au-delà des usages quotidiens) pour leur permettre de travailler sur ces supports avec les jeunes, en privilégiant une dimension éducative dans les usages,
- favoriser et susciter la créativité et l'inventivité chez les jeunes dans le cadre de projets en appui sur l'outil informatique, les réseaux sociaux et de façon générale au travers de l'utilisation de l'ensemble des fonctionnalités que permet le Net. Ces projets doivent faciliter la constitution des actions collectives portées et partagées par les jeunes, et leur permettre de faire les ponts entre la réalité virtuelle et la constitution de groupes.

Pour sa troisième année de fonctionnement, le comité de pilotage FIPEN réunissant l'UDAF, la FD MJC, la Maison des Adolescents et la FD CSC 67 et le comité technique se sont réunis à trois reprises chacun pour étudier les dossiers des structures de jeunesse qui travaillent sur les relations éducatives avec les jeunes et entre parents-jeunes, en appui sur l'outil numérique.

Pour rappel, ce fonds s'est fixé trois objectifs :

- promouvoir, soutenir et développer les projets en direction des jeunes et des familles,
- favoriser et susciter l'accompagnement éducatif des jeunes et des parents à l'utilisation des outils du Net,
- faciliter les échanges au travers d'une appropriation de ces outils par ces publics.

Au total, 14 projets ont été financés par le FIPEN. 9 ont été portés et accompagnés par la Fédération des CSC du Bas-Rhin. Ces projets représentent 78% du budget total alloué soit 40 702 euros et ciblent 487 jeunes et 697 adultes.

L'ensemble de ces projets poursuivaient un double objectif :

- la prévention des usages pour les jeunes et les parents,
- la découverte de pratique en partant de la base et des potentialités offertes par le numérique.

Une cinquantaine de participants a également eu l'occasion de se retrouver lors d'une journée organisée conjointement par l'UDAF, la Maison des Adolescent, la FD MJC et la FD CSC 67. Cette rencontre annuelle sur la prévention du numérique, soutenue par la CAF 67, s'est tenue le mercredi 24 avril 2019 au CSC Victor Schoelcher à Cronenbourg. Cette journée à destination des acteurs jeunesse et familles avait pour objectifs de :

- permettre aux acteurs intervenant auprès des jeunes et des parents de se rencontrer, d'échanger sur les questions relatives à l'impact de l'usage du numérique,
- Partager et d'échanger des connaissances théoriques et pratiques,
- développer des projets inter-acteurs,
- découvrir les projets mis en place sur le territoire grâce à la présentation de la carte numérique des actions menées depuis 2017 et en participant à deux des 5 ateliers présentés le jour-même par des porteurs de projets,
- découvrir le dispositif des Promeneurs du Net,
- s'interroger sur les pratiques autour du numérique à notre époque avec une conférence gesticulée « *Informatique ou libertés ?* ».

Au-delà de la participation à ces différents temps (comités, accompagnement, rencontre...), les têtes de réseau ont utilisé le fonds d'ingénierie pour la création d'une vidéo tutoriel Fipen ainsi qu'une formation en automne sur l'usage du Net chez les jeunes à destination des professionnels. Il y a ainsi eu une dizaine de salariés de CSC sur le 67 qui ont pu monter en compétence via le FIPEN. Cette formation a été animée par l'association Tralalère et a répondu aux attentes des professionnels.

Perspectives 2020

Dans la continuité des années précédentes, il s'agira pour 2020, en lien avec les partenaires impliqués dans la démarche :

- de poursuivre l'accompagnement des structures,
- de poursuivre la collaboration avec la fédération des MJC et l'UDAF sur la boîte à outils, la cartographie, les rencontres et les formations,
- de promouvoir le dispositif au-delà de l'Eurométropole et auprès d'autres structures que les centres sociaux comme les EVS, les structures d'animation jeunesse et la maison des potes,
- d'inciter à la mise en place de projets partagés,
- de poursuivre les Cotech et Copil,
- de développer l'identité visuelle du FIPEN (création logo, meilleure communication sur les réseaux sociaux).

Avec le Conseil Départemental (CD 67)

Au cours de l'année 2019, nos axes de travail nous ont permis de poursuivre les démarches engagées auprès des centres par la co-construction et l'accompagnement des acteurs sur les questions :

- de la prévention de la perte d'autonomie des seniors, notamment dans le cadre d'une participation à la conférence des financeurs pour y présenter les projets seniors développés dans le cadre des CSC,
- de l'accès à la culture pour tous et sous toutes ses formes,
- de l'inscription des référents familles dans la dynamique départementale d'accompagnement des parents dans leur rôle de parents, notamment dans le cadre des démarches de réflexion sur la co-éducation et de façon plus générale des relations parents – enfants ; parents – jeunes ; parents – parents et parents- partenaires,
- de la participation des habitants et des formes d'engagement possible dans le cadre du projet de territoire porté par les centres socio-culturels,
- du principe de laïcité et de sa traduction dans le fonctionnement des organisations,
- de la lisibilité et la visibilité des projets portés par les centres socio-culturels du territoire, notamment celle du projet social global par la mise en œuvre de l'observatoire national au niveau local,
- de la coopération et la mutualisation inter-centres,

- des dynamiques partenariales pour ouvrir les perspectives de travail des acteurs,
- de l'expertise fédérale dans la démarche de redéfinition des financements, notamment sur les questions de sécurisation.

L'année 2019 a aussi été l'occasion de répondre de façon conjointe à l'appel à projets de la conférence des financeurs. Les enjeux de la prévention du vieillissement de la population se traduisent, pour l'ensemble des CSC, par :

- la prise en compte défis territoriaux sur les questions du vieillissement (l'accès aux droits, la lutte contre la précarité et la fracture numérique...);
- la lutte contre l'isolement et le repli sur soi en allant vers;
- l'accompagnement des seniors dans la construction de leur nouveau projet de vie;
- la nécessaire inscription des actions et activités dans une démarche projet, inscrite dans le contrat de projet des centres;
- le développement et le renforcement des partenariats de proximité.

C'est dans cette perspective que les 7 CSC ont proposé chacun un projet spécifique, adapté aux caractéristiques de ses publics et des lieux d'intervention. Les dynamiques territoriales développées par chaque structure s'inscrivent toutes dans une logique de prévention qui vise à identifier les facteurs à l'origine de l'augmentation des situations de fragilité des seniors, et proposent la mise en place d'actions pour y pallier.

Perspectives 2020

- Poursuivre le travail engagé dans le cadre du CODEVA notamment au travers de la participation au comité de pilotage et aux groupes de travail sur le fonds de solidarité.
- Organiser un temps de travail départemental entre les élus et les techniciens du CD 67 et les acteurs bénévoles et salariés.

Avec les services déconcentrés de l'Etat

Au cours de l'année 2019, la FD CSC 67 a rencontré les représentants de la DRJSCS et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Bas-Rhin pour travailler sur les différents axes qui touchent les CSC.

La Direction Régionale Jeunesse et Sports Cohésion Sociale (DRJSCS) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Les échanges avec les services déconcentrés de l'État ont essentiellement porté sur les questions relatives :

- aux contrats aidés et à l'impact des décisions gouvernementales pour les publics concernés et les centres socio-culturels,
- aux bilans des actions de formation à destination des salariés et des bénévoles,
- à l'information des centres relative à la réorganisation de la Direction au niveau Grand Est,
- à la diffusion des textes législatifs et des appels à projets auprès des centres,
- à l'interpellation sur la question de l'apprentissage du français dans les centres.

La FD CSC 67 fait partie du comité d'instruction des dossiers FDVA.

Perspectives 2020

Poursuivre la consolidation du partenariat à l'échelle de l'Union Régionale Grand Est et poursuivre les échanges et le travail au niveau départemental sur les sujets d'actualités qui concernent les CSC.

Poursuite de la participation au comité FDVA actions innovantes.

Participer au comité de pilotage relatif à la plate-forme d'apprentissage du français.

Renforcer le partenariat avec les interlocuteurs départementaux.

Fin 2019, les services de la DRJSCS ont proposé à l'URGE de collaborer dans la conception et la mise en œuvre d'une démarche expérimentale qui vise à interroger la place des jeunes dans les politiques éducatives conduites sur le territoire Grand Est. Fin 2019, la FD CSC67, à la demande de la DRJSCS, est devenue co-pilote de cette expérimentation qui se déroulera sur l'année 2020. 4 territoires sont identifiés pour participer à la démarche expérimentale : Le Bas Rhin, le Haut Rhin, Les Ardennes et la Marne. Pour chaque département, il est souhaité que 3 à 4 structures puissent s'impliquer.

Avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)

Dans le cadre de la poursuite de la convention « *Prévention de la perte d'autonomie, Territoire et Solidarité entre les âges* » signée par la CARSAT Alsace Moselle, la CAF 67 et la FD CSC 67, 8 centres ont répondu à l'appel 2018-2019. Ces projets visaient tous à construire et renforcer les liens sociaux et partenariaux autour des seniors afin de lutter contre l'isolement et la précarité de ces derniers pour garantir l'autonomie de ces personnes le plus longtemps possible.

Les 8 projets ont été les suivants :

- Le centre socioculturel l'Albatros a présenté pour la première fois un projet intitulé « Je transmets et je participe ». Ce projet a permis de mettre en place un groupe de bénévoles seniors pour porter et animer des actions à destination de seniors. Et parallèlement des activités de loisirs variées et adaptées aux seniors ont été proposées afin de les inciter à participer à la dynamique du centre et à rencontrer de nouvelles personnes.
- Le centre socioculturel de l'ARES a porté un projet intitulé : « Être actifs et acteurs dans son quartier ». Ce projet visait à construire et renforcer les liens sociaux et partenariaux autour des seniors afin de lutter contre l'isolement et la précarité. Pour ce faire, le centre a notamment proposé des temps qui ont permis de favoriser les rencontres entre seniors et avec d'autres générations, développé de nouvelles formes d'animations et de partenariat, participé à mieux informer les publics à l'aide de rencontres thématiques avec des intervenants spécialisés.
- Le centre Arthur Rimbaud à Obernai proposait quant à lui un projet intitulé : « Seniors : des artistes en herbe » qui, par le développement des actions, visait à préserver l'autonomie et le maintien des liens sociaux des personnes retraitées. Les actions ont été mises en œuvre en fonction de 6 types d'art (visuel, spectacle vivant, sonore, littéraire, architecture et quotidien) permettant de rendre les seniors tantôt spectateurs et tantôt acteurs. Cette richesse d'activité a permis de favoriser l'ouverture culturelle, de stimuler la créativité et de prévenir l'exclusion sociale et la perte d'autonomie.
- Le centre socioculturel du CARDEK a proposé un projet intitulé : « Mettez vos baskets ! » et « GYM » dont les ambitions premières étaient de favoriser le lien social et intergénérationnel sur le quartier en proposant des espaces conviviaux de rencontres, en facilitant l'accès à des activités de loisirs, et en proposant des actions solidaires pour lutter contre l'isolement relationnel et le mal être des personnes âgées, notamment pour ceux ayant des faibles revenus.
- Le centre socio-culturel de l'Escale a mis en place un projet intitulé : « Développement d'un Pôle Seniors orienté « Prévention et Lien Social » participatif ». Ce projet s'est fixé comme objectif principal de développer des actions collectives visant à renforcer les liens sociaux et l'entraide entre les personnes retraitées de la Cité de l'Ill et de la Robertsau. Pour ce faire, le centre a continué à développer, proposer et coordonner la programmation d'activités collectives (d'information, de sensibilisation, de prévention, culturelles ou encore festives...) en partenariat avec les acteurs du quartier. Le projet a également permis de multiplier les événements et animations afin de développer le lien social et l'entraide dans les deux sites gérés par le centre notamment en mettant à disposition une salle pour les habitants de la cité de l'Ill facilitant l'interaction salariés-habitants. Enfin, les actions ont également porté sur le numérique avec la mise en place de permanences dans l'espace multimédia.

- Le projet du centre du Fossé des 13 s'est quant à lui inscrit dans la poursuite de l'année passée. Des loisirs pour vivre en harmonie avec soi-même et les autres, qui s'est attaché à faciliter l'accès aux loisirs et à la culture pour les seniors, notamment ceux ayant des revenus modestes, ainsi qu'à veiller au développement de la citoyenneté et de l'engagement des seniors.
- Le centre socio-culturel Victor Schoelcher, implanté dans le quartier de Cronenbourg a proposé un projet intitulé : « Développement des actions destinées à créer du lien social et du mieux vivre avec et en direction du public sénior du quartier ». Les actions et projets qui ont été développés ou poursuivis au profit des seniors s'inscrivaient dans le cadre de la lutte contre l'isolement en favorisant le mieux-vivre de ces derniers. Les aînés ont participé à la vie sociale du quartier et du CSC : ainsi, le maintien des liens sociaux a été rendu possible par l'engagement des seniors aux côtés des acteurs du centre, ou simplement par leur présence aux activités qui les intéressaient.
- Enfin, le centre socio-culturel de Sarre-Union a poursuivi son projet : « Grandir ensemble pour développer l'enrichissement intergénérationnel ». Depuis 6 ans, ce projet se consolide et s'étoffe, notamment par la mise en place d'un réseau de citoyens sensibilisés et concernés par la lutte contre l'isolement et la solitude des seniors. Les actions et ateliers proposés ont favorisé le développement des relations entre les acteurs du territoire et les citoyens aînés par une participation active à la vie sociale locale.

Sur l'ensemble des huit projets ce sont à minima 2 157 personnes différentes, âgées entre 60 et 91 ans, qui ont participé à l'un des 405 ateliers de prévention et de maintien du lien social programmés dans les centres. Chaque atelier proposait une à plusieurs séances pour un même cycle, et ce sont 1 653 séances qui ont été proposées dans les centres.

La CARSAT a mobilisé une enveloppe de 25 000 € (soit 24 % du budget total de ces 8 projets) pour financer les projets des centres dont le montant total était de 104 020 € hors valorisation d'un bénévolat. Ce financement a concerné les 1 653 séances proposées à plus de 2 157 seniors âgés entre 60 et 91 ans.

Dans le cadre de sa mission d'information, d'accompagnement et de préparation des réponses à l'appel à projets, la FD CSC 67 a bénéficié pour l'année 2019 du soutien financier de la CARSAT d'Alsace Moselle.

Perspectives 2020

- Poursuivre le travail d'ingénierie et d'accompagnement des centres dans le cadre des 7 projets qui ont été retenus par la Carsat dans le cadre de l'appel à projets 2019-2021.
- Veiller et accompagner les centres dans la mise en place du nouveau Portail des Partenaires de l'Action Sociale (PPAS), portail développé nationalement.

Les partenaires associatifs

La dimension de travail partenarial est essentielle sur les territoires. La FD CSC 67 développe les prises de contact avec le secteur associatif porteur des mêmes valeurs et ambitions qui sont les siennes :

- le respect de la dignité,
- la solidarité,
- la démocratie.

Alsace Mouvement Associatif (AMA)

Depuis sept ans, la FD CSC 67 est représentée au collège '*Soutien technique aux associations*' du Conseil d'Administration de l'association Alsace Mouvement Associatif et participe à différents groupes de travail.

Ces temps de travail ont été l'occasion de revenir sur :

- le fonctionnement de l'Union des Mouvements Associatifs Grand Est
- les projets et actions développées au cours de l'année,
- la participation à l'élaboration des temps de rencontre collectif au sein d'Alsace Mouvement Associatif,
- l'apport technique aux membres : mise en place d'outils à destination des acteurs associatifs ; site internet...,
- l'enquête « emploi associatif », suite aux mesures gouvernementales sur les contrats aidés...

La FD CSC 67 participe également aux réflexions de deux des groupes de travail de AMA, et était représentée lors de la matinée d'échange inter-associative régionale du 1^{ier} décembre 2018 qui a réuni plus de 150 personnes.

Perspectives 2020

Poursuivre sa participation au Conseil d'Administration d'Alsace Mouvement Associatif et de ses groupes de travail relatifs à la gouvernance et aux outils techniques.

La Maison Des Associations (MDAS)

Au cours de l'année 2019, la FD CSC 67 a participé aux différents temps organisés par la maison des associations. Ils ont porté sur :

- la participation au comité d'experts concernant l'appel à projets '*Vivre ensemble en partageant nos différences*'. La MDAS, partenaire de la Fondation SNCF dans le cadre de cet appel à projets, a constitué ce comité d'experts qui avait pour rôle de repérer sur le territoire des projets inter-acteurs qui correspondaient aux critères de sélection de l'appel à projets et participait à la pré-sélection locale des projets à présenter au niveau national,
- la participation au groupe de travail sur le bénévolat et les soirées d'information collectives portées par la MDAS.

Perspectives 2019

Renforcer l'engagement au sein de la MDAS et développer les formes de partenariats et de projets avec la MDAS.

L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

La FD CSC 67 est adhérente associée au sein des instances de l'UDAF, à ce titre elle a pu participer aux différents temps de rencontre proposés aux acteurs sur les questions relatives à la parentalité et à la mise en œuvre de Réseau Départemental d'Accompagnement des Parents (RDAP).

En plus de cette dimension parentalité, depuis 4 ans le travail partenarial se poursuit dans le cadre de l'animation effectuée conjointement auprès des EVS du département. Ainsi, la FD MJC, l'UDAF et la FD CSC 67 ont porté 4 temps de rencontre collectifs auprès de ces structures.

Perspectives 2020

- Accompagner au sein du réseau des référents familles, l'appropriation du réseau des Parents et de la mission de référent local.
- Programmer une journée de travail entre les acteurs des structures familiales et ceux des CSC.
- Poursuivre, avec la FD MJC, l'animation territoriale et thématique à destination des EVS et la participation au FIPEN.
- Finaliser la rédaction de la convention tripartite : CAF/UDAF/FDMJC/FD CSC 67.

La Fédération Départementale des Maisons de la Jeunesse et de la Culture (FD MJC)

Depuis plus de 5 ans, le partenariat avec l'UDAF et la FD MJC a nécessité des rencontres régulières entre les acteurs sur les questions relatives à :

- l'animation du réseau des EVS, le suivi et la mise en place de soirées à destination des acteurs des EVS,

- le numérique et la mise en place du comité technique et comité de pilotage pour étudier les dossiers pour lesquels une demande de financement est adressé au FIPEN,
- l'amorce des réflexions dans le cadre d'une convention quadripartite : CAF/UDAF/FDMJC et FDCSC.

Perspectives 2020

Poursuivre, avec l'UDAF 67, l'animation territoriale et thématique à destination des EVS et la participation au FIPEN.

Finaliser la rédaction de la convention tripartite : CAF/UDAF/FDMJC/FD CSC 67.

Et bien d'autres encore à développer...

De par leurs pratiques globales et généralistes, les CSC sont amenés à développer des projets sur des thématiques multiples et diverses. C'est pourquoi, la FD CSC 67 poursuivra son travail de développements partenariaux avec des associations départementales et continuera à renforcer ceux déjà existants. Des contacts ont déjà été pris et nécessitent une évolution, notamment avec la Maison des Adolescents à Strasbourg, l'Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (l'URIOPSS), l'Observatoire Régionale pour la Ville (ORIV), l'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et la Nature (ARIENA)...

CINQUIEME PARTIE L'ANIMATION FEDERALE



Le projet fédéral 2014-2018 ; 2019 – 20...

Les ambitions du projet fédéral 2014-2018 se définissent ainsi : « à partir de nos références collectives partagées, mettre en valeur nos forces et nos spécificités, renforcer l'envie d'agir ensemble pour être en mesure d'anticiper les évolutions sociétales et garantir ainsi la réussite de nos projets, au profit des habitants de nos territoires » ont été prolongées en 2019.

Pour rendre effectives ces ambitions, la FD CSC 67 a élaboré des plans d'actions annualisés qui concourent à la concrétisation de nos missions :

- la représentation auprès des partenaires institutionnels et associatifs (cf. partie précédente) ;
- l'animation et l'accompagnement des adhérents ;
- la mise en place de temps de travail partagés.

Les réunions bénévoles/salariés

Pour animer la dynamique du réseau, les bénévoles et salariés sont invités à participer à des réunions de travail pour :

- construire et définir nos positions et décisions ;
- permettre le partage et l'échange d'expériences ;
- diffuser les informations et recueillir les besoins ;
- développer et initier de nouveaux projets et partenariats ;
- produire et promouvoir de nouveaux outils.

Les réunions par catégorie de salariés

Les réunions par catégories d'acteurs permettent de rester au plus près des besoins, des attentes, des initiatives des acteurs et de vérifier la cohérence de ces attentes au regard des orientations du projet fédéral.

Les réunions des directeurs

Au cours de l'année 2019, entre 10 et 18 directeurs des centres ont participé aux neuf rencontres organisées par la FD CSC 67. Ces temps de travail ont porté sur les sujets cités ci-dessous :

- projet fédéral 2019 – 20...,
- Présentation des groupes de travail statutaires,
- le renouvellement de contrat de projet : échéancier ; organisation ; outils...,
- accueil des publics en situation de handicap dans les CSC,
- point sur les projets collectifs fédéraux 2019,
- circulaire CNAF fonds « publics et territoires », PS jeunesse, projets de lutte contre la radicalisation, projets ALSH été handicap, promeneurs du net, SENACS,
- projets fédéraux inter-centres,
- présentation du dispositif DACIP,
- portail d'apprentissage du français bonjour.strasbourg.eu,
- génération Y : conférence,
- mutualisation : point sur les accords cadre (Ricoh ; MAIF),
- action inter-centres mobilisation des habitants municipales,
- informations URGE CSC,
- appels à projets et financements Région
- organisation AG fédérale
- congrès FCSF 2021,
- démarche « 400 élus » : place de la FD CSC 67,
- gilets jaunes et le grand débat national : place des CSC,
- plan pauvreté...

Ces temps d'échanges ont été l'occasion de faire intervenir des partenaires externes sur certains des points traités au cours de ces rencontres (Chorum, Harmonie Mutuelle, Sham, Café contact, Ecole de la Philanthropie, Village des sports...)

Au-delà de ces temps collectifs, des directeurs de CSC se sont engagés dans les groupes de travail complémentaires qui ont été animés par la FD CSC 67 en fonction des besoins exprimés par le réseau, notamment celui sur la mutualisation.

Les réunions des responsables et animateurs enfants

Les animateurs enfants se sont réunis sept fois au cours de l'année 2019, et ce sont entre six et douze centres qui ont été représentés au cours de ces temps de travail. Ces rencontres ont porté sur :

- des échanges de pratique : implication des parents, communication, logistique, ...,
- La création et la mise en place du projet « Challenge-nous, si t'es cap ! »,
- La réflexion en groupe sur le collectif et sur le management (formation en octobre et novembre),
- La présentation de nouveaux dispositifs et partenaires associatifs (Ecole de la philanthropie, le CREJH),
- le partage d'outils adaptés aux besoins (changement de drive),
- la définition des axes de travail pour les prochaines séances,
- la Fédération a été contactée par l'association L'école de la Philanthropie en été 2019. Celle-ci propose un dispositif pédagogique pour sensibiliser les enfants de 8 à 11 ans à l'intérêt général et à la citoyenneté engagée. Cette association souhaiterait développer son dispositif en dehors des écoles et s'est donc tournée vers notre fédération. Une réunion en février 2020 permettra de former les coordinateurs et animateurs enfance sur le Bas-Rhin, intéressés par cette démarche. Des projets débiteront à la rentrée de septembre 2020 sur les temps du périscolaire.

Les réunions des responsables et animateurs jeunesse

Au cours de l'année 2019, nous avons poursuivi la dynamique d'animation auprès des responsables et animateurs '*jeunesse*' des CSC. Ainsi, au cours de l'année, ce sont entre 13 et 15 responsables et animateurs jeunesse, issus de 15 centres, qui ont participé aux cinq réunions de travail.

Ces réunions de travail ont été l'occasion d'aborder les points suivants :

- échanges sur les actualités de chaque centre,
- échanges de pratiques sur l'organisation de chaque centre,
- participation à l'organisation de la journée inter-CSC du 29 octobre,
- présentation de formations
- échange avec des intervenants extérieurs venus présenter leur structure (CREJH)
- définition des axes de travail du groupe.

Les réunions des référents familles

Au cours de l'année 2019, les référents famille de l'ensemble des CSC du Bas-Rhin se sont rencontrés à sept reprises. Ces réunions ont porté sur :

- les actualités des différents CSC,
- les échanges autour des pratiques et des personnes ressources,
- travail sur un diagnostic numérique à destination des familles,
- définition des axes de travail du groupe,
- découverte d'outils sur le numérique avec l'IREPS,
- échanges et travail sur le numérique,
- présentation de différentes formations (parentalité, stop motion),
- travail sur un événement inter-CSC en lien avec le numérique dédiés aux familles,
- l'organisation des Familiades 2019.

Les réunions des coordinateurs Français Langue d'Intégration / Français Langue Etrangère (FLI/FLE)

L'année 2019 a été l'occasion de poursuivre les rencontres entre les professionnels référents FLI/FLE. Ce groupe composé d'une dizaine de personnes en moyenne, issues de onze centres, s'est réuni à huit reprises et est revenu sur :

- les actualités au fur et à mesure de l'année : financements, formations...,
- l'échange de pratique (nouveaux supports d'apprentissage, inscriptions...),
- la mise en place des cours de théâtre pour les apprenants de différents CSC,
- l'organisation de la rencontre inter-centre du mardi 11 juin 2019,
- la présentation et le suivi de l'évolution du portail numérique,
- la réflexion en groupe sur le collectif,
- la manifestation « *Le français pour tous* » avec la création d'un poster sur l'apprentissage du français sur le Bas-Rhin.

Les secrétaires agents d'accueil

Cinq dates ont réuni en 2019 les secrétaires agents d'accueil, représentant ainsi environ 6 centres différents. Ces temps de rencontre ont permis d'échanger sur :

- les actualités des centres et le partage de problématiques,
- le rôle d'un centre et son histoire,
- la centralité du poste de l'accueil,
- la mise en place d'un guide des CSC (collecte des données à mettre sur des cartes, à suivre en 2020).

Perspectives pour 2020

Pour l'année 2020, nous souhaitons :

- maintenir l'animation régulière des groupes par catégorie d'acteurs pour s'assurer d'une cohérence entre, d'une part, les préoccupations des acteurs et, d'autre part, les orientations et pistes validées par le Conseil d'Administration de la FD CSC 67. L'objectif est avant tout de parvenir à construire une co-animation portée par les acteurs des centres ;
- être en mesure de répondre aux nouvelles demandes émergentes au sein du réseau : réunions des présidents ; intervention en intra-centre... ;
- être en capacité de proposer :
 - o au moins deux réunions par an des directeurs et présidents,
 - o au moins trois temps de travail conjoints entre bénévoles et salariés sur une thématique partagée ;
- poursuivre et créer de nouveaux projets inter-centres,
- mettre en place des formations ciblées en fonction des besoins,
- développer l'échange de pratiques entre les centres,
- travailler sur la communication des activités des centres entre eux et vers l'extérieur.

Pour information, l'ensemble des réunions et des formations ont fait l'objet de comptes rendus disponibles sur l'intranet du site fédéral ou sur demande auprès de la FD CSC 67.

Liste des sigles utilisés dans le rapport

| | |
|---|---|
| ALSH | Accueil de Loisir Sans Hébergement |
| APV | Aides aux Projets Vacances |
| ARIENA | Association Régionale d'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace |
| ASC | Agence du Service Civique |
| ASL | Atelier Socio-Linguistique |
| ASP | Agence de Services et de Paiement |
| AVS | Animation de la Vie Sociale |
| CAF | Caisse d'Allocation Familiale |
| CARSAT Alsace Moselle | Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail d'Alsace Moselle |
| CIDFF | Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles |
| CEL | Contrats Éducatifs Locaux |
| CET | Compte Épargne-Temps |
| CLAS | Contrat Local d'Accompagnement Scolaire |
| CPNEF | Commission Paritaire Nationale Emploi Formation |
| CPCA SARA Alsace Mouvement Associatif | Commission Permanente des Coordinations Associatives – Soutien aux Associations de la Région Alsace |
| CRAPT/CARRLI | Centre de Ressources et d'Appui Pédagogique et Technique/Centre d'Appui et de Ressources Régional de lutte contre l'Illettrisme |
| CRESS | Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire |
| CSC | Centre social et Socio-Culturel |
| DLA | Dispositif Local d'Accompagnement |
| DDCS | Direction Départementale de la Cohésion Sociale |
| DREAL | Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement |
| DRJSCS | Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale |
| ESS | Économie Sociale et Solidaire |
| EVS | Espace de Vie Sociale |
| FD CSC 67 | Fédération Départementale des Centres Socio-Culturels du Bas Rhin |
| FD MJC | Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture |
| FCSF | Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France |
| FLE / FLI | Français Langue Étrangère / Français Langue d'Intégration |
| FONJEP | Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire |
| FO.S.FOR.A | Fonds spécifique pour la FORMation des Acteurs |
| ICH | Initiatives Collectives d'Habitants |
| MDAS | Maison Des Associations |
| NTIC | Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication |
| ORIV | Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville |
| PFF | Plate-Forme de Formation |
| PSC1 | Prévention et Secours Civiques de niveau 1 |
| QPV | Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville |
| REJ | Réseau Express Jeunes |
| SDAP | Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents |
| SDAVS | Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale |
| SENACS | Système d'Échanges National des Centres Sociaux |
| SIAE | Structures d'Insertion par l'Activité Économique |
| SNAECSO | Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial |
| TNS | Théâtre National de Strasbourg |
| UD CSC 68 | Union Départementale des Centres Socio-Culturels du Haut-Rhin |
| UDAF 67 | Union Départementale des Associations Familiales |
| URIOPSS Alsace | Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux |
| VACAF | VACances aux Familles |
| VVV | Vie Ville Vacances |

Nos Partenaires



www.bas-rhin.fr



Adresse : Maison des Associations, 1A Place des Orphelins 67000 STRASBOURG
Tél : 03.88.35.99.95